

RTP 1131 p

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 1

D<sup>r</sup> A. MORLET

# LA COMMISSION INTERNATIONALE



PARIS (VI°)  
PAUL CATIN, ÉDITEUR  
3, RUE DU SABOT, 3

1928

PRIX : 6 francs.

130 041

## Précédentes études de l'auteur

---

*Nouvelle Station Néolithique*, par le D<sup>r</sup> A. Morlet et Émile Fradin.

I<sup>er</sup> Fascicule, 54 illustrations, 1925.

II<sup>e</sup> Fascicule, l'Alphabet de Glozel, 20 illustrations, 1926.

III<sup>e</sup> Fascicule, le Glozélien, 58 illustrations, 1926.

IV<sup>e</sup> Fascicule, Le Néolithique ancien, 49 illustrations, 1927.

(Vichy. Octave Belin, imprimeur, rue Pasteur.)

*Invention et diffusion de l'alphabet néolithique*,

Mercure de France, 1<sup>er</sup> avril 1926.

*L'Alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances*,

Mercure de France, 1<sup>er</sup> juillet 1926.

*Découverte en France d'un alphabet préhistorique*,

La Nature, 24 juillet 1926.

*Idoles phalliques et bisexuées*, Mercure de France, 15 septembre 1926.

*La décoration céramique*, Mercure de France, 15 octobre 1926.

*Les Journées Mémorables de Glozel*,

Mercure de France, 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1926.

*Lettre ouverte à M. le Professeur Elliot Smith*,

Mercure de France, 15 novembre 1926.

*Origine néolithique des alphabets méditerranéens*,

Mercure de France, 15 décembre 1926.

*A propos du « bric-à-brac » de la sorcière gallo-romaine*,

Mercure de France, 15 décembre 1926.

*La fosse ovale de Glozel était-elle un four de verrier?*

Mercure de France, 15 décembre 1926.

*Le masque sans bouche et les idoles de Glozel*, Æsculape, janvier 1927.

*Empreintes de mains néolithiques*, La Presse Médicale, 16 février 1927.

*Formation indigène de l'Alphabet de Glozel*,

Mercure de France, 15 avril 1927.

*Connexion du néolithique ancien avec le paléolithique final*,

Mercure de France, 1<sup>er</sup> mai 1927.

A M. Pottier  
Membre de l'Institut  
En sincère hommage  
A. D.

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 1

## POURQUOI « LES CAHIERS DE GLOZEL »

---

*La Préhistoire est une science qui débute : elle se dégage peu à peu de l'ensemble de découvertes faites depuis moins d'un siècle. Ces découvertes, quoique de plus en plus nombreuses, n'ont pas entre elles des liens tellement étroits que les théories, nées de leur rapprochement, puissent être considérées comme définitives. Les faits nouveaux, s'ils contrarient ces théories, doivent les faire évoluer, mais non être exclus par elles.*

*Le gisement de Glazel, quand son authenticité sera reconnue, apportera une masse considérable de faits nouveaux. Qu'importe que les théories anciennes en soient ébranlées, si la science, grâce à eux, fait un pas de plus vers la vérité!*

*L'importance de ce gisement apparaît telle que, dès le moment où les premiers résultats des fouilles ont été connus, des clans se sont formés, des écoles se sont opposées, et que la sérénité qui doit dominer toutes les études scientifiques a fait place à une passion dont le grand public a été fait juge, pour le plus grand danger de l'impartialité qui doit présider à des controverses de ce genre.*

*Jusqu'à présent, aucun fait n'a été admis à la fois par les défenseurs et par les adversaires de l'authenticité de Glazel. D'une façon générale, le rapport de la Commission internationale n'a pas satisfait les esprits. Des discussions passionnées ont surgi autour de certains points qu'elle a essayé de mettre en évidence. Des questions de dimensions ont été attaquées et défendues : cependant les centimètres se mesurent, ils ne se discutent pas. Si une question de dénivellation se pose, qu'on mesure celle-ci et qu'un procès-verbal soit dressé de cette mensuration. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait à Glazel?*

*On a ergoté sur la grosseur de diverses racines que certains*

*ne veulent appeler que radicelles. Qu'on en mesure la circonférence.*

*Certaines dalles de four sont, d'après les uns, couvertes de dessins et gravures; d'après d'autres, elles n'en portent pas la moindre trace. Qu'on en publie la photographie non retouchée. Le lecteur de bon sens verra bien où est la vérité.*

*Ces jours-ci une perquisition brusquée a eu lieu à Glozel. Pourquoi un coup de téléphone ou un télégramme n'a-t-il pas, au dernier moment, convoqué le D<sup>r</sup> Morlet? Celui-ci, accouru aussitôt, aurait trouvé les policiers à pied-d'œuvre, mais n'ayant pas encore commencé leurs opérations. La perquisition aurait été contradictoire; un procès-verbal aurait été dressé qui aurait pu recevoir la signature des deux parties, et aujourd'hui ne s'élèverait pas une dispute nouvelle, de laquelle d'ailleurs ne jaillira vraisemblablement aucune lumière.*

*Car enfin le point important n'est pas de savoir si le musée de Glozel contient des faux, mais bien plutôt d'être assuré qu'il contient au moins une pièce authentique portant les caractères dits glozéliens. Et si cette pièce existe, trouvée en belle place, dans des circonstances hors de discussion, la question scientifique reste entière.*

*Que les savants qualifiés, qui ont pris part aux travaux de Glozel, mais eux seulement, veuillent bien confier leurs arguments aux « Cahiers de Glozel ». Je ne doute pas que la question, débattue seulement entre gens compétents, avance peu à peu; que certains faits, discutés aujourd'hui, soient admis demain, et que bientôt, quelle que soit la conclusion qui s'impose, celle-ci puisse être acceptée par tous les adversaires de bonne foi.*

*Voilà pourquoi je publie « les Cahiers de Glozel » et dans quel esprit je désire qu'ils soient accueillis du public.*

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1928.

PAUL CATIN.

LA

COMMISSION INTERNATIONALE

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 1

---

D<sup>r</sup> A. MORLET

---

LA COMMISSION  
INTERNATIONALE



PARIS (VI<sup>e</sup>)  
PAUL CATIN, ÉDITEUR

3, RUE DU SABOT, 3

—  
1928

# LA COMMISSION INTERNATIONALE

---

## La Commission dite Internationale

---

Lorsque le Congrès d'Amsterdam émit le vœu qu'une Commission Internationale pût effectuer des fouilles à Glozel, j'acceptai aussitôt sans réserves. Le nom de M. le Professeur Mendès-Corréa (1) m'étais une garantie.

Il fut convenu que ceux qui avaient pris parti pour ou contre Glozel devaient s'abstenir d'en faire partie. Là-dessus, le Congrès d'Amsterdam prit fin.

Bientôt M. Mendès-Corréa devait s'étonner de n'avoir pas été consulté sur le mode de nomination des délégués, bien qu'il fût membre du Conseil de Direction et principal auteur de la proposition. Mais peu de temps après, sa surprise fut encore plus grande de voir qu'au sein de la Commission, constituée d'abord officieusement, se trouvaient beaucoup de membres ayant nettement pris parti contre Glozel! Le principe serait donc faussé dès l'origine?

Cependant, M. Bégouen, secrétaire général de l'Institut International d'Anthropologie, publiait que la Commission d'enquête *avait été nommée au Congrès d'Amsterdam*.

Je voulus vérifier ce détail d'autant plus important que le Secrétaire général tenait davantage à alléger la vérité. *Le Congrès d'Amsterdam n'avait désigné aucun membre de la Commission*. Le Conseil de Direction de l'Institut International d'Anthropologie n'avait même pas été consulté sur la nomination des délégués!

Qui donc avait choisi les membres de la Commission? Deux secrétaires de l'Office Central, MM. Bégouen et Capitan. La station

(1) Prévenu contre nos trouvailles avant sa venue à Glozel, M. Mendès-Corréa, après avoir fouillé lui-même, en avait reconnu l'authenticité.

de Glozel les connaissait déjà : l'un avait voulu tout d'abord se l'approprier; puis l'autre, la naufrager.

Je savais cependant que MM. Capitan et Bégouen avaient trop d'habileté pour nommer eux-mêmes les membres de la Commission. Comment s'y étaient-ils donc pris pour masquer leur désignation? Ils avaient préparé une liste d'archéologues triés sur le volet, parmi lesquels M. Marin, Président de l'Institut International d'Anthropologie, avait désigné huit membres.

*MM. Capitan et Bégouen avaient choisi la Commission; le Ministre l'avait nommée.*

M. Marin voulut néanmoins, avant de la rendre officielle, communiquer la liste des délégués à M. Salomon Reinach. Ce dernier, malgré son extrême bienveillance pour tout le monde, ne put se tenir de faire remarquer au Ministre que des membres avaient déjà pris parti, et que d'autres manquaient de compétence. Aucune modification ne fut apportée à la composition de la liste qui devint bientôt officielle.

Mais M. Bégouen n'aura de cesse qu'il n'ait donné le change, en répétant inlassablement que la Commission a été nommée par le Congrès d'Amsterdam : « A quelles pensées ont obéi les membres de l'Institut International d'Anthropologie en nommant cette commission (1), etc. ? » Il parlera de même de savants venus « des quatre coins de l'Europe (1) ». Hélas! L'Europe est bien petite si elle se réduit au rayon des amitiés de M. Bégouen!

Mais il faut à tout prix que la Commission apparaisse comme internationale. Qu'à cela ne tienne! Elle prendra ce qualificatif, puisqu'elle a été choisie par le Secrétaire général de l'Institut International d'Anthropologie!

Il s'agissait maintenant d'interdire à la presse, et, si l'on pouvait, aux inventeurs (2), l'accès du champ de fouilles. M. Bégouen s'y employa et crut un instant y avoir réussi. Il était même si sûr d'avoir acquis ce point important pour l'exécution complète de ses desseins, qu'accompagnant à la gare de Lyon Miss Garrod pour lui donner

(1) *Le Temps*, 30 novembre 1927. C'est moi qui souligne.

(2) Le conseil d'administration de la *Société préhistorique française* refléta aussitôt cet état d'esprit : « Il est absolument nécessaire de fouiller en entier le terre-plein constituant le gisement.... en dehors de la présence de toute personne étrangère à la Commission ».

Jusqu'à la dernière minute ses instructions (1), il avait dit à M. de Varigny, rencontré par hasard sur le quai : « Vous allez à Vichy ? C'est inutile. La presse ne sera pas admise ». Il ignorait encore que cette consigne arrachée par surprise à la bonne foi du Ministre de l'Instruction Publique avait été rapportée : « Il faut que tout se passe au grand jour », n'avais-je cessé de répéter.

Néanmoins M. Bégouen ne pourra s'empêcher d'exhaler ses regrets : « Il avait été convenu tout d'abord que la presse ne serait pas admise sur le champ de fouilles. Pourquoi cette sage consigne a-t-elle été levée ? (2) »

Quand, après les travaux de la Commission, l'authenticité ne peut être contestée sans un véritable déni à l'évidence, M. Bégouen paraît au désespoir : les journalistes ont « raconté ce qu'ils ont vu, mais ce qu'ils n'ont pas compris ». M. Bégouen n'oublie qu'une chose, c'est qu'il n'est lui-même « *qu'un journaliste* » (Peyrony) et que parmi ceux qui assistaient aux fouilles se trouvaient des savants : M. le professeur Tricot-Royer, M. Labadié, MM. Marc et Albert Déchelette, M. Mosnier, M. de Varigny, M. Mallat, etc., D'ailleurs, comme l'écrira M. Labadié dans l'*Illustration*, « la moindre discontinuité de la couche archéologique aurait apparu avec la netteté d'un trait sur un tableau ».

1<sup>re</sup> JOURNÉE. — Le 5 novembre dans la matinée, je vois les délégués. M. Pittard, choisi par ses collègues comme Président, m'assure que la Commission fera abstraction de toutes polémiques. Je lui indique qu'elle pourra effectuer toutes les fouilles d'enquête qu'elle désirera et comme elle l'entendra. Je donne quelques précisions sur la fragilité des objets en terre (3).

Arrivée à Glozel, dans l'après-midi, la Commission se rend directement aux fouilles. Sur le terrain, j'explique en quelques mots la nature du gisement. Je précise un point. A l'extrémité d'une tranchée que je désigne, nous étions tombés dans une exploration précédente, effectuée avec M. le Professeur Buy, sur un « nid d'objets » que nous craignons de n'avoir pas épuisé.

(1) La mentalité spéciale de M. Bégouen a donné sa mesure en fabriquant de toutes pièces des dépêches venant soi-disant de Porto pour falsifier les résultats de l'analyse de fragments osseux. Voir, dans le *Temps* du 9 décembre, la lettre rectificative indignée de M. le Professeur Mendès-Corréa, de l'Université de Porto.

(2) *Le Temps*, 30 novembre 1927.

(3) La Commission a pu se rendre compte dans la suite que ce n'était pas inutile : une idole a été complètement détériorée par M. Peyrony.

Les membres de la Commission se concertent et choisissent précisément, pour commencer leurs travaux, l'endroit sur lequel j'avais attiré leur attention.

Pour rester objectif dans cette étude, je m'en tiendrai, la plupart du temps, à la description qui en a été faite par M. de Varigny dans *les Débats*, et M. Labadié dans *l'Illustration* : « Pour commencer, écrit ce dernier, c'est une trace de foyer ancien (charbon de bois) qui retient l'attention des fouilleurs ».

M. Hamal-Nandrin insiste aussitôt sur quelques traînées noires charbonneuses et veut immédiatement y voir une preuve de remaniement du terrain. Miss Garrod appuie ses dires. Cependant les traces noirâtres sont très superficielles. A peine empiètent-elles sur le sommet de la terre argilo-sableuse. La Commission va-t-elle déjà commencer à nier l'évidence ? Je demande alors qu'on prenne des mensurations. Les centimètres sont un argument dont il faudra tenir compte. M. Hamal-Nandrin, en marchand de fer, connaît la valeur des mesures. Il croit prudent de ne plus insister. Cependant au cours de ces trois journées de fouilles, il cherchera sans cesse à insinuer, contre l'évidence même, que le terrain a pu être remanié : la moindre racine décomposée, laissant une traînée de coloration différente, lui sert de prétexte. Il discute longuement et sans aménité.

Il revient ensuite à l'extrémité de sa tranchée, où, à l'aide d'instruments d'un modèle spécial, il cogne comme un sourd. Je suis au martyre de *l'entendre* ainsi travailler. S'il y avait un vase ou une tablette à inscription !... Qu'en resterait-il, grand Dieu ! Ah ! les voilà bien, les travaux devant lesquels M. Bégouen s'extasie en prétendant qu'*enfin* on fait à Glozel des fouilles scientifiques ! Heureusement la chance voulut que M. Hamal-Nandrin ne découvrit pas un seul objet !

Puis c'est l'un de ces trous obliques et sinueux, de taupe ou de rat, dont le terrain est parsemé. On le suit jusqu'au fond qui est à 55 cm. de la surface. Ce « tunnel » ne conduit nulle part. (LABADIÉ)

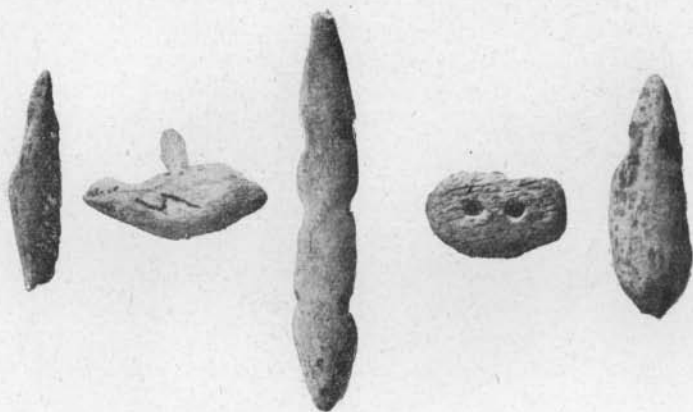
Entre temps, Miss Garrod s'introduisit dans la tombe explorée le 14 juin 1927.

Le seul objet trouvé, au cours de cette soirée, est un poinçon en bois de cervidé, exhumé assez profondément, au début de la couche argileuse plus dure qui constitue le sol primitif. Il se trouvait placé non loin du front de taille (15 à 20 cm. environ) et devait vraisem-

blement faire partie du « nid d'objets » que j'avais signalé. « Ce poinçon est parfaitement fossilisé », me confie spontanément M. Forrer, qui, du même coup, paraît se mordre la langue, comme le rapporte M. Labadié.

De son côté, M. de Varigny ajoute :

Bien entendu, on a rencontré de nombreuses racines des arbres qui s'élevaient, il y a trente ans, sur le site, et des fougères qui ont été détruites plus récemment... Plusieurs galeries horizontales ou verticales ont été rencontrées et suivies : on n'a rien trouvé au bout ou au fond. A un moment, on a cru voir apparaître un bracelet en schiste : c'était seulement une racine de fougère incurvée.



Objets en os et en bois de cervidé, mis au jour  
par la Commission.

J'avais demandé à M. Peyrony que le champ de fouilles fût gardé militairement pendant la nuit. Il me répondit qu'on userait d'un procédé donnant toute garantie. Avant son départ la Commission saupoudra de plâtre le front de taille.

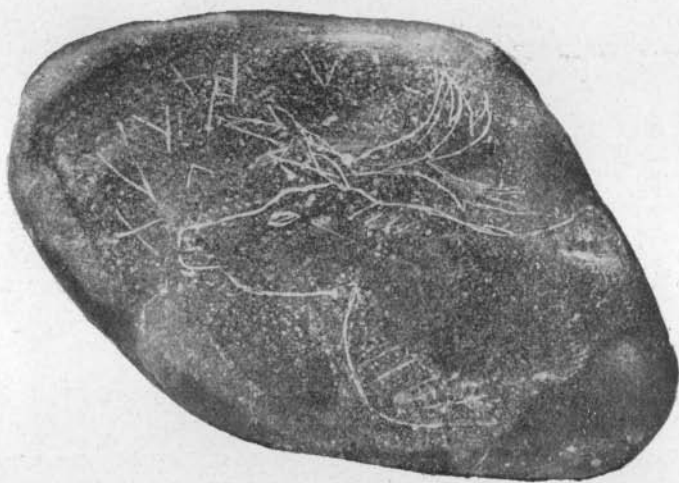
DEUXIÈME JOURNÉE. — Arrivée sur le terrain de fouilles, la Commission examine minutieusement le front de la veille et reconnaît que tout est intact.

La matinée à Glozel, écrit M. Labadié dans *l'illustration*, menace de s'écouler en parlottes et va-et-vient autour des tombes, dans l'une desquelles l'abbé Favret, renouvelant au prix de contorsions héroïques

l'exploit de miss Garrod, se glisse pour constater la présence de « signes » et de « rainures » sur les parois.

A 11 heures et quart, M. Forrer, qui travaille côte à côte avec M. Peyrony, annonce : « Un galet ! » La Commission se rassemble. L'objet tombé au fond de la tranchée est replacé par M. Peyrony dans son gîte naturel. Tout le monde examine à son aise les conditions de la trouvaille. Aucune trace suspecte n'est relevée. L'abbé court laver au ruisseau cette pièce large d'environ 10 centimètres. On l'entoure. Une magnifique tête de cervidé, soulignée par une inscription de six lettres bien glozéliennes, apparaît.

— C'est un renne, constate le docteur Morlet.



Gravure d'une tête de renne, accompagnée  
de signes alphabétiformes, mise au jour par la Commission.

— Ah ! par exemple, je ne m'attendais pas à trouver cela ici.

C'est M. Forrer, l'antiglozélien, qui, une fois de plus, nous confie l'évolution de ses sentiments profonds.

— Après tout, ajoute-t-il, il vaut mieux que *Saulus* devienne *Paulus*.

La prononciation « romaine » des *u* empêche, tout d'abord, l'assistance de comprendre. Mme Morlet réplique la première :

— Vous êtes donc sur le chemin de Damas !

On sent nettement que la conversion générale ne tient plus qu'à un fil. Mais ce fil sera constamment, patiemment maintenu incassé et, peut-être, incassable par deux alliés irréductibles, miss Garrod et M. Hamal-Nandrin, armés, l'une d'un scalpel incroyablement tâtillon, l'autre, d'une loupe d'horloger visant au microscope.

Le second épisode de la matinée est encore plus caractéristique.

Dix minutes après la découverte du galet, M. Peyrony annonce une idole. L'objet d'argile molle se profile sur le front de taille avec la netteté d'une coupe anatomique. Son extraction ne va pas sans dommage. Il tombe en morceaux dans les mains de l'abbé Favret.

Comme supplément de contrôle, on décide d'extraire, en un seul bloc, la motte de terre qui l'emprisonnait. Pour cela, il faut trancher un faisceau de racines, et la motte est posée sur le talus de la tranchée où, nous le verrons demain, elle va laisser une trace curieuse de son passage.



Idole mise à jour par la Commission. Elle était transpercée par une racine. M. Peyrony la brisa en l'extrayant.

La fouille de l'après-midi n'apporte rien de capital. Une seconde tranchée a été ouverte à l'autre extrémité du terrain. C'est dans cette fouille que fut recueillie par M. Bosch-Gimpera une pendeloque en bois de cervidé, assez semblable, avec sa rainure de suspension, à celles que le gisement nous avait précédemment livrées en pierre.

Avant de partir, la Commission, demandant que tous les assistants s'éloignent, saupoudre de plâtre les deux fronts de taille, et établit à l'aide de cachets imprimés dans l'argile toute une série de contrôles.

TROISIÈME JOURNÉE. — Miss Garrod, M. Hamal-Nandrin, l'abbé Favret, se hâtent de descendre au champ de fouilles. Je les suis, à distance, pour leur ouvrir la porte d'entrée. M. Tricot-Royer, M. Mallat et d'autres personnes dévalent également la pente. Je suis un peu surpris de voir les trois membres de la Commission passer, sans attendre, sous les fils de fer barbelés. Ils se dirigent immédiatement vers la tranchée, située à l'Ouest du champ. Ils l'examinent attentivement. De toute évidence, ils vérifient ensemble les marques de contrôle, apposées la veille. Je reste, par discrétion, à distance.

Tout à coup, Miss Garrod s'échappe du groupe et en courant se précipite vers la tranchée ouverte la veille à l'Est du champ. *Elle est seule.* Je me dirige de son côté pour voir ce qu'elle va faire. Arrivée, elle saute dans la fouille, face au front de taille. Dans sa précipitation, elle n'a pas vu que je la suivais. Comme je suis placé derrière elle, *elle ne s'aperçoit pas qu'elle est surveillée.* Tout d'abord elle regarde alternativement son papier et le front de taille. Puis tout à coup, elle pratique dans ce front de taille un trou assez large avec le doigt. Je me précipite sur elle : « Mademoiselle, c'est vous qui avez fait ça ! — Non, non, ce n'est pas moi ! » Elle me lance des regards furieux, étranges, et se met à courir à l'autre extrémité du champ vers M. Hamal-Nandrin et l'abbé Favret. Tout le monde revient vers la tranchée où est née cette vive altercation. Je descends dans la fouille, et montrant avec le doigt le trou qu'elle vient de creuser, je répète par deux fois à Miss Garrod : « Mademoiselle, c'est vous qui avez fait ce trou. » Elle répond deux fois : « Non, non, ce n'est pas vrai ! — Mademoiselle, j'ai des témoins ! — Eh bien, oui ! c'est moi. » L'aveu est net. Plusieurs personnes, outre les deux membres de la Commission, en ont été témoins.

Miss Garrod veut parler aux membres de la Commission. Ils se retirent à l'écart. L'explication est longue et paraît assez vive.

Je m'aperçois à ce moment que le Président, M. Pittard, n'est pas là. La veille, il nous avait dit qu'il était un peu fatigué et que ses cours le rappelaient à Genève. J'avais beaucoup insisté pour qu'il restât. Il ne pouvait pour un cours, qu'il est toujours facile de faire remettre, abandonner le poste de juge qu'il avait accepté ! Et s'il

était fatigué, il ne travaillerait pas. Il suffisait qu'il pût se rendre compte. On avait entendu, la veille, Miss Garrod dire à ce sujet à M. Forrer : « Non, je vous assure. On a tort. Il ne faut pas insister auprès de M. Pittard pour qu'il reste. On est très sévère, à Genève, pour les cours. » Pourquoi Miss Garrod tenait-elle tant à ce que M. Pittard partît? Et pourquoi M. Pittard voulait-il s'en aller avant la fin des fouilles d'enquête?

Les explications de Miss Garrod à la Commission paraissant un peu longues, je m'avance et demande si M. Pittard est parti pour Genève. « Oui », m'est-il répondu. « Dans ces conditions, et après ce qui vient de se passer, la Commission ne m'offre plus des garanties suffisantes; les fouilles ne continueront pas ». Il y a un moment de surprise. Puis l'abbé Favret me dit : « Comme vous voudrez. » Et M. Bosch-Gimpera quitte déjà son costume de travail. M. Tricot-Royer, M. Labadié, M. Mallat, m'assurent que je ne puis ainsi interrompre l'enquête. « Nous sommes là pour voir ce qui se passera », insistent-ils. Je reviens sur ma décision et accepte la continuation des travaux.

Cependant, au cours de la journée, je m'aperçois que Miss Garrod emploie, pour fouiller, des procédés au moins étranges : elle pratique dans le front de taille des trous arrondis assez profonds, dont elle explore ensuite le fond à l'aide de l'index allongé. Si, par malheur, il se trouvait un objet à l'extrémité de ce tunnel artificiel, quelles conclusions n'en tirerait-elle pas? Il n'y aurait plus qu'à faire des coupes verticales de la paroi pour montrer que l'objet a bien été introduit par fraude. Je suis très inquiet. Si le hasard allait favoriser son dessein?

Selon la méthode que j'ai adoptée ici, je rapporterai la description des fouilles de cette troisième journée en citant le récit exact qu'en ont fait les savants libres qui suivaient les travaux :

La veille au soir, écrit M. de Varigny, après la besogne de la journée, M. Peyrony avait remarqué un point où la couche archéologique se présentait plus molle. Il y plaça un repère, connu de lui seul, et, ce matin, il l'y retrouvait et poursuivait la fouille qui lui donna deux petites pièces en os, dont une avec signe.

Cette dernière est une forme d'olive, et l'autre est une sorte de bouton perforé de deux trous.

Presque aussitôt après, on aperçoit, à la surface de la terre végétale, un caillou gravé qu'il y a tout lieu de croire tombé de la motte qui, hier soir, a fourni une idole.

Comme toutefois il n'a pas été trouvé en place, il n'en sera pas fait état, et cela est juste.

Sur ces entrefaites, l'équipe travaillant à la tranchée Est fait appel à



Tablette à inscription exhumée par la Commission. Une petite racine parcourait sa surface et l'avait transpercée à la partie supérieure.

l'équipe de l'Ouest. Quelque chose de gros est en vue. On fouille : un pavé ou demi-pavé, toujours dans la couche archéologique, autour duquel la terre est plus molle : sans intérêt aucun.

Enfin, le gros événement ! mentionne de son côté M. Labadié dans *l'illustration*. Vers 11 heures, M. l'abbé Favret signale une « brique »

qu'il vient d'écorner. N'était sa couleur rougeâtre sur le fond jaune, l'objet ne pourrait se distinguer du sol environnant. M. Morlet se propose de la dégager. Aucun préhistorien ne désirant assumer cette tâche difficile, le docteur se met au travail. Au bout d'un quart d'heure, on fait appel à Émile Fradin. De sa bêche horizontalement placée, le jeune homme cueille la brique à plat et la retire comme un boulanger défourne un gâteau fragile. La tablette, liée par des scellés à l'outil, attendra, prisonnière, qu'une dessiccation suffisante permette d'en révéler sans dommage l'écriture.

La détente des esprits et des visages est à peu près générale. Nier la correction d'une telle trouvaille équivaldrait à nier l'évidence.

Cette tablette, perforée d'une racine sur un bord, se trouvait placée, au fond de la couche archéologique, entourée d'une argile plus fine. Je fais remarquer qu'elle était encastrée dans l'argile dure formant le sol ancien. De toute évidence elle avait été enfouie là avec précaution par les tribus glozéliennes. D'ailleurs pour toutes les tablettes l'écriture se trouve toujours placée sur la face supérieure : il s'ensuit nécessairement qu'un ordre précis a présidé à leur mise en place, dans un but funéraire ou religieux.

A la reprise (des fouilles, dans l'après-midi), écrit M. de Varigny, sur l'invitation de M. Peyrony, deux sondages ont été opérés, des deux côtés du gisement, l'un à 300 mètres de distance environ, l'autre à 20 mètres, à même altitude : ceci pour voir la composition du terrain : on retrouve les couches végétale et archéologique.

Pour pratiquer le 2<sup>e</sup> sondage on a arraché un petit vergne, semblable à ceux qui étaient autrefois dans le champ de fouilles actuel : les racines sont superficielles et uniquement traçantes ; ce qui explique qu'il n'y ait aucun mélange des couches végétale noire et archéologique jaune.

Ensuite on se remet à fouiller. M. Bosch-Gimpera, qui travaille dans la tranchée située dans la portion Est du champ, met d'abord au jour une sorte d'agrafe en bois de cervidé, placée horizontalement au milieu de la couche archéologique qui est plus mince en cet endroit. Cet objet, dont nous ne possédons pas d'autre exemplaire, présente des encoches de chaque côté qui devaient servir à le mieux fixer aux vêtements.

Quelques instants après, M. Bosch-Gimpera découvre, non loin de l'emplacement de l'agrafe, un anneau de schiste qui rapidement essuyé laisse voir des signes de chaque côté et trois têtes d'animaux : un bovidé, un petit cervidé et un animal difficile à déter-

miner. Ce sont des gravures d'un art accompli qui font aussitôt l'admiration des connaisseurs.

« Après cela, nous pouvons *remballer* », déclare l'abbé Favret. La Commission se retire un instant à l'écart et se consulte.

M. Peyrony s'avance vers moi et me dit : « Vous pouvez faire remblayer la tranchée. » Mais Miss Garrod le rappelle; elle lui parle nerveusement. M. Peyrony paraît se raviser : « Attendez, me dit-il. Ne remblayez pas. » Nous nous arrêtons; miss Garrod va-t-elle l'emporter? Non. Au bout d'un instant, M. Peyrony revient vers moi. La décision paraît bien prise : « Oui, vous pouvez remblayer la tranchée. » L'élève de l'abbé Breuil n'a pas été obéie sur ce point.



Face



Revers

Anneau de schisto mis au jour par la Commission.

Pour moi, écrira M. Labadié dans *l'Illustration*, qui ai revécu, seconde par seconde, centimètre par centimètre, dans les gestes de travail de MM. Peyrony, Bosch-Gimpera, Favret, Forrer et Pittard, mes fouilles personnelles exécutées en mai, je ne puis qu'appliquer à Glozel la profonde et bergsonienne formule de Charles Péguy : « Plus que mathématiquement sûr, ouvrièrément sûr ».

La visite au musée de MM. Fradin et à ma propre collection n'offrit rien de spécial, si ce n'est que les membres de la Commission ne cherchaient pas à se faire une opinion objective, mais à justifier la thèse de non-authenticité que leurs mandants leur avaient imposée. Les belles pièces que je m'amusais à mettre sous leurs yeux ne retenaient jamais leur attention. Je pensais : « Je ne serais pas rassuré si le champ de fouilles était exploré en entier. Heureu-

sement, il en reste encore près de la moitié. La Société Préhistorique Française savait bien où elle voulait en venir quand elle proclamait qu'il était « absolument nécessaire de fouiller en entier le terre-plein constituant le gisement... en dehors de la présence de toute personne étrangère à la Commission. » Glozel serait naufragé sans appel. Plus que jamais, je persistais dans mon idée de laisser définitivement une portion de terrain non fouillé où une autre génération, s'il était nécessaire, pourrait juger de la valeur de notre œuvre.

La Commission rompit les scellés apposés sur la tablette à inscription. Après avoir enlevé une gangue épaisse de terre, je montrai à M. l'abbé Favret le mode de nettoyage des signes. L'argile du gisement, de coloration différente, avait pénétré profondément dans les traits et dessinait en séchant la forme des caractères. M. l'abbé Favret en dégagea un certain nombre. Puis, comme en d'autres points le degré de siccité n'était pas suffisant, on me confia le soin d'en terminer le nettoyage le lendemain.

« Le rôle de la Commission était terminé », comme l'annonça M. Peyrony. On pouvait s'attendre à ce qu'elle donnât immédiatement le résumé de ses conclusions. Elle avait fouillé où elle avait voulu, comme elle avait voulu, aussi longtemps qu'elle avait voulu. Elle avait examiné les objets tout à loisir; elle n'avait qu'à dire : « C'est authentique! » ou : « C'est faux. » Loin de là, elle annonce qu'elle ne fera connaître son rapport que dans plusieurs semaines, après s'être réunie, à nouveau, à Paris. « Quand il aura subi une cuisine soignée », souligne-t-on.

De toute évidence, la Commission avait dû s'engager vis-à-vis de ses mandants à ne pas conclure sans prendre leur avis. J'aurais dû exiger, avant de l'accepter, qu'elle eût à fournir un rapport quand ses travaux seraient terminés. Devant tant de témoins il lui eût été bien difficile de nier l'évidence!...

L'ENTR'ACTE. — Pendant l'entr'acte allaient en partie se dévoiler les intrigues qui se tramaient autour et au sein même de la Commission.

Le premier indice que des délégués étaient restés, au cours même des fouilles, en rapport avec l'état-major anti-glozélien me fut fourni, le 9 novembre, par une interview de M. Dussaud :

Il faut reconnaître pourtant que l'Esprit de Glozel a tenu compte d'une de nos observations. Nous avons établi que le dessin de renne a

été tracé au moyen d'un outil en métal et non à l'aide d'un silex, ce qui dénonce la supercherie. Dans les nouvelles fouilles, les observateurs ont remarqué, sur les galets mis au jour, des traits d'une extrême finesse, paraissant dus à la pointe d'une aiguille. Nous demandons avec quel instrument les hommes d'il y a six mille ans ont pu former des traits aussi fins sur une plaque de schiste (1).

Or, jusqu'au 9 novembre au matin, où elles me furent remises, les trouvailles de la Commission restèrent entre ses mains; et au moment de l'exhumation de la gravure du renne, personne, en dehors des membres de la Commission, de Mme Forrer et de moi, n'avait pu examiner le galet où en effet le dessin est tracé assez légèrement, comme dans certaines œuvres paléolithiques.

D'ailleurs des anti-glozéliens notoires ne se cachaient pas d'être tenus au courant, alors que d'autres faisaient mine de tout ignorer : « Mais, avait dit M. Capitan, lors d'une réunion de l'Institut de Paléontologie humaine, le 26 novembre, on ne sait rien, ils sont d'une discrétion absolue. — *Pas tant que cela, avait répondu M. Boule, je sais bien des choses!* »

De son côté, M. Mendès-Corréa écrira, dans sa lettre rectificative au sujet de la falsification des résultats de l'analyse d'un fragment osseux, lettre publiée par le *Temps* du 9 décembre : « Je sais même que M. Bégouen s'est empressé de communiquer ces informations à la Commission internationale ». Le contact s'était toujours maintenu.

Et dans le *Mercur*e du 1<sup>er</sup> janvier nous pouvons lire que M. Bégouen avait écrit à M. le Professeur Absolon qui devait faire partie de la Commission : « *Avez-vous lu les brochures de Vayson et de Dussaud? Ce sont des documents de premier ordre et décisifs. Le premier au point de vue technique, le second au point de vue plus particulier de l'épigraphie.* »

Cependant, devant l'authenticité patente, révélée par les fouilles de la Commission, l'état-major craint qu'elle ne conclue selon l'évidence : « Je me réjouis, déclare M. Dussaud, des résultats proclamés par la Commission internationale, qui comprend cinq membres étrangers contre deux Français; ainsi la science française se trouvera préservée du ridicule de l'affaire de Glozel qui commençait à l'éclabousser. »

M. Bégouen est mieux renseigné sur le véritable état d'esprit qui

(1) *Le Quotidien*, 9 novembre 1927.

règne au sein de la Commission *qu'il a choisie*. D'ailleurs n'a-t-elle pas pris l'engagement de ne pas se prononcer immédiatement après les fouilles... et de *se réunir plus tard à Paris*? Il aura le temps d'agir.

Une chose cependant gêne beaucoup M. Bégouen, c'est que les recherches sur le terrain aient été faites en présence de nombreux témoins. Ah! pourquoi le Ministre a-t-il rapporté au dernier moment l'interdiction de laisser pénétrer la presse? « Il avait été convenu tout d'abord que la presse ne serait pas admise sur le champ de fouilles. Pourquoi cette sage consigne a-t-elle été levée? (1) »

Pour pouvoir nier bientôt l'évidence, il faut préparer l'opinion. M. Bégouen prétend que les journalistes ont raconté « ce qu'ils ont vu, mais ce qu'ils n'ont pas compris ».

Il ne peut s'en tenir là. Il nous donnera un nouvel exemple de ses affirmations mensongères :

Maintenant, nous pouvons « remballer », aurait dit l'abbé Favret, après la découverte d'un objet, et les journalistes d'en conclure que l'opinion des enquêteurs était faite — ce qui est vrai. Mais ils n'ont pas remarqué que cet objet avait été trouvé dans une couche de terre plus molle que les autres, repérée dès la veille par M. Peyrony. Donc, dans de la terre remaniée (2).

Eh bien! non; la terre n'était pas plus molle autour de l'anneau gravé. Il y a vingt témoins pour le certifier. Qu'on se renseigne auprès de M. Bosch-Gimpera lui-même, qui l'a mis au jour! Et le repère qu'avait fait M. Peyrony, la veille, se trouvait à plus de quinze mètres de là, dans l'autre tranchée.

M. Bégouen n'en est pas moins arrivé à son but. Il a laissé entendre que le gisement de Glozel est remanié. Qu'importent les rapports des plus éminents géologues français, M. Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, M. Viennot, Vice-Président de la Société géologique de France, M. Solignac, Chef du service géologique de Tunisie, qui attestent que la couche archéologique de Glozel n'a subi aucun remaniement? Aux yeux de nos détracteurs l'affirmation mensongère de M. Bégouen l'emportera sur tous les rapports scientifiques!

Cependant M. Peyrony paraît chargé par l'État-major antiglozé-

(1) *Le Temps*, 30 novembre 1927.

(2) *Le Télégramme*, 11 novembre 1927.

lien d'une autre mission. Après quelque temps d'absence, il revient à Vichy. Il est tout souriant parce qu'il vient de lire dans un journal du matin, insiste-t-il (voir ce que dit précédemment M. le Professeur Mendès-Corréa), une dépêche, reçue soi-disant de Porto et relatant que l'analyse des ossements a montré qu'ils contenaient toute leur matière organique. Je lui dis qu'il ne peut s'agir que d'un télégramme falsifié et lui montre une lettre de M. Mendès-Corréa. Il est visiblement contrarié : « Il y a là-dedans à boire et à manger », me dit-il. Puis il cherche à me persuader que j'aurais tort de publier une rectification : « Vous savez, c'est un conseil d'ami que je vous donne ». Ce n'est pas la première fois qu'il cherche ainsi à m'empêcher de me défendre ! Et paraissant l'écouter, je me remémore une histoire authentique, arrivée, avant la guerre, dans un village d'Auvergne.

Un jeune chenapan, s'étant introduit nuitamment chez une bonne vieille rentière, se mit en devoir de l'étrangler fort proprement. Mais la vieille, en dépit de ses ans, était encore vigoureuse et ne voulait pas mourir. Pourtant le garçon l'encourageait de son mieux : « Ne bougez pas ; laissez-vous faire ; ça ne sera pas long ! » Mais elle se débattait et criait tant et si bien que, prenant peur, le chenapan s'enfuit au moment où les voisins arrivaient. Ils trouvèrent la vieille encore tout haletante et indignée surtout du cynisme de son agresseur : « Bougeas pas ; laissas-vous fouère ; n'séra pas long ! »

Le lendemain M. Peyrony se rend à Ferrières, voit Mlle Picandet et lui dit que l'histoire de « l'homme à la cape » est une invention des Fradin. Mlle Picandet lui assure que c'est impossible et que d'ailleurs sa présence a été signalée par d'autres personnes (1).

Arrivé à Glozel, M. Peyrony met M. Émile Fradin toute une soirée à la question.

Il veut lui faire dire qu'il possède des livres d'archéologie qu'il n'a pas. Il sort des brochures de sa poche : « Émile, vous avez ces livres-là ? » Émile ne peut que lui dire qu'il les voit pour la pre-

(1) Voici les extraits d'une lettre que le chef de brigade de gendarmerie m'a adressée à ce sujet, après avoir fait son enquête : « Malgré nos recherches nous n'avons pu découvrir cet individu, mais sa présence à Glozel ce jour-là ne fait aucun doute ; il a été vu en dernier lieu le 24, à la tombée de la nuit, se dirigeant à pied sur Ferrières... »

« Il est exact que M. Bringuier, reporter du Journal, a dit qu'il croyait connaître cet homme. »

mière fois. Il lui parle « de gens qui arrêtent les autos et qui un jour ou l'autre sont toujours pris ». Émile lui répond qu'il n'a jamais arrêté d'autos et que « la vérité se verrait bien ». M. Peyrony a *quand même* conscience d'être allé un peu loin. Il fait le bon apôtre : « Je parle avec vous comme un père de famille, mon cœur saigne... j'aimerais mieux ne pas avoir de cœur! »

Il demande à connaître tous les livres d'Émile. Émile le laissera perquisitionner à sa guise.

Il veut revoir l'anneau et le renne trouvés par la Commission. Il les examine longuement à la loupe et les compare à une autre gravure qu'il a apportée. Il montre rapidement cette dernière à Émile : « Regardez ça. Vous la connaissez? — Non. » Le galet de M. Peyrony — un faux, à coup sûr — est un peu plus petit que celui de la Commission. On y voit également gravé un renne *avec signes alphabétiques*!

Puis il emmène Émile au dehors pour lui demander : « Vous n'avez pas de livres de sorcellerie?... Si on vous faisait venir des témoins pour prouver que vous en avez! — Ce serait de faux témoins. Mais pourquoi me demandez-vous ça? » M. Peyrony hésite et finit par répondre : « Eh bien! Je vous pose la question. »

Il est temps pour nous de nous en poser également. Visiblement, M. Peyrony a été chargé de trouver des prétextes, bons ou mauvais, pour faire passer, contre l'évidence des faits, le rapport de non-authenticité qui se prépare.

Mais comment s'en arrange-t-il avec « Sa Conscience » dont il nous parle si souvent? D'abord il nous en parle un peu trop souvent. Un homme normal n'a pas besoin de se répéter : « Je marche droit. » Ce sont les ataxiques qui sont obligés de penser à leurs jambes.

Pour nous parler si souvent de « Sa Conscience », M. Peyrony doit être en lutte avec elle.

Déjà, à sa première visite à Glozel, le 25 septembre, je n'avais pas été le seul à me rendre compte qu'il avait dû recevoir une mission officieuse anti-glozélienne. « Mais, me dit-on, il fait des efforts louables pour rester honnête. » Cependant un fait aurait dû déjà éveiller ma défiance. Épluchant les pièces qu'il voulait déclarer fausses, il avait demandé de l'eau et une brosse pour brosser une grosse pierre grise sur laquelle était gravé un renne couché. Je ne voulus pas le lui refuser..., tout en me demandant, *in petto*, ce qu'il

répondrait si on lui proposait traitement pareil pour une gravure des Eyzies! Il brossa à force. Le cortex devint blanchâtre, et l'ensemble, qui était fort beau, prit un bien triste aspect. Mais M. Peyrony dut constater avec dépit que les traits gardaient entièrement leur patine noire. Cette expérience ne répondant pas à son désir, il me demanda de pratiquer sur la pierre des rayures à l'aide d'un canif. Je le lui permis mais *au revers seulement*. Or dans l'après-midi quel ne fut pas mon étonnement de constater que le renne couché avait été fortement rayé du côté de la gravure! Très ennuyé de ce dommage, je demandai à M. Peyrony, qui était rentré dans le Musée bien avant moi : « C'est vous qui avez fait cela? — Non! non! je ne sais pas ce que c'est! » Je ne voulus pas alors soulever un incident. Mais dans la suite, j'appris de M. le Professeur Tafraï que c'était bien M. Peyrony qui en était l'auteur.

Néanmoins, devant des faits matériels dûment constatés au cours des fouilles, il ne put se refuser à établir un rapport où est affirmée « la virginité complète et absolue du terrain » en même temps que la « fossilisation bien accusée » des objets en os qui y étaient contenus (1).

D'ailleurs dans une lettre qu'il m'adressa, le 29 septembre 1927, M. Peyrony répète : « Votre découverte forme un tout fort intéressant et, à mon humble avis, *authentique*. »

Cette phrase, il s'en souviendra. Mais il voudrait bien savoir si

(1) Voici des extraits de ce rapport paru dans le *Mercur de France* du 15 octobre 1927, page 462 : « L'après-midi, nous sommes revenus sur le champ de fouilles; nous avons choisi nous-mêmes, comme le matin, l'emplacement où devait avoir lieu la fouille...

« Nous avons retrouvé la même stratigraphie que dans le trou de la matinée, et la même virginité complète et absolue du terrain, qui n'a subi aucun remaniement.

« Nous avons exhumé de cette fosse, grande de 1 m. 20 au carré environ, bien en place dans la couche intermédiaire, jaune, argilo-sableuse, 4 objets :

« 1° Un galet plat, perforé en son milieu d'un trou biconique;

« 2° Un second galet allongé, présentant une rainure circulaire,...

« 3° Un hameçon en os à double pointe, semblable à ceux qu'on trouve dans des milieux paléolithiques. Il présente un degré de fossilisation bien accusé. (Ce n° 3 fut dicté en entier par M. Peyrony, qui prétendra plus tard qu'il n'avait eu à l'authenticité du gisement de Glozel que parce qu'il le considérait gallo-romain.)

« 4° Un morceau d'os, travaillé en forme d'olive, présentant le même état de fossilisation que la pièce précédente.

« Nous avons nettement constaté que tous ces objets étaient parfaitement en place et que le terrain ne paraissait avoir subi aucun remaniement depuis l'époque où ces objets avaient été abandonnés à cet endroit. » PEYRONY, O. TAFRAÏ, SOLIGNAC, VERGNE.

j'ai conservé la lettre. Le 26 novembre il me parle incidemment — mais intentionnellement — de sa correspondance. Je ne résiste pas au plaisir de lui citer la phrase aujourd'hui si compromettante. Je vois M. Peyrony rougir jusqu'aux oreilles. Le coup a été dur. Il reste très nerveux, pendant plus d'une heure qu'il passe encore avec moi.

Pour lui, en effet, la lutte n'existe pas seulement, comme pour les autres membres de la Commission, entre sa Conscience et les suggestions impérieuses de ses mandants. Il s'est déjà prononcé nettement pour l'authenticité. Par quels détours va-t-il pouvoir la nier?

Sans doute, son maître, M. l'abbé Breuil, avait bien également affirmé cette authenticité, après sa visite à Glozel, dans le *Mercur de France et l'Anthropologie*! Cela l'a-t-il empêché de la nier un an après dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française*? Malgré cet illustre exemple, M. Peyrony est inquiet!

Ah! qu'il est donc difficile parfois d'accorder « Sa Conscience » avec les obligations, qu'au cours de la vie, on a contractées pour s'élever!... N'y aura-t-il donc pas un moyen de tout accommoder? Après tout, ces trouvailles sont bien extraordinaires! Aux Eyzies, on ne recueille pas ainsi, à pleines mains, des pièces admirables! Et M. Peyrony se met à ressasser toutes les questions qui sont encore débattues. Ce travail apparaît nettement. Je lui dis : « On mettra peut-être vingt ans à tout expliquer. » Non; les choses inexplicables doivent être fausses. Son esprit primaire ne peut passer du connu à l'inconnu. Si M. Peyrony avait été dressé à fouiller des gisements en plein air, il ne voudrait rien admettre des grottes!

Par contre, l'idée de supercherie suffit à tout. Les recherches de détectives tiendront toujours au cœur de ceux qui ne peuvent se hausser aux explications scientifiques. Plus de dérangements dans les cadres archéologiques; rien à revoir dans les classifications apprises... et surtout pour M. Peyrony plus d'affreux tiraillements de conscience. C'est, au contraire, l'honneur d'avoir si bien rempli une telle mission officielle! Et peut-être aussi la satisfaction de se dire qu'on n'aura plus rien à craindre d'une station dont l'éclat devenait gênant pour le conservateur des Eyzies! C'est ainsi que M. Peyrony cherche désespérément à s'accrocher à la mystification et met, le 27 novembre, M. Émile Fradin à la question.

Lorsqu'il revient me voir dans la matinée du 1<sup>er</sup> décembre, il est

facile de se rendre compte que ses investigations de détective n'ont pas abouti..., mais aussi qu'il les continue sans se lasser. Je ne puis m'empêcher de lui dire : « Monsieur Peyrony, Sherlock Holmes vous tourne la tête. »

La fabrication frauduleuse des télégrammes de Porto et de Paris au sujet des résultats des analyses osseuses venait d'être découverte. Je lui fis lire dans *les Débats* la lettre de M. Salomon Reinach (1).

M. Peyrony paraît très ennuyé. Il me dit : « Bégouen ! mais ce n'est qu'un journaliste ! — Je suis de votre avis. Mais c'est ce journaliste qui a nommé la Commission. — Non, c'est le Ministre. — Si vous voulez. Le Ministre l'a nommée officiellement, mais c'est M. Bégouen qui l'a choisie. »

M. Peyrony ne répond plus.

J'avais reçu les lettres rectificatives de M. Mendès-Corréa (2). Je les lui fais lire en lui montrant sur le *Dictionnaire de Médecine* de Littré et Gilbert qu'habituellement c'est 40 o/o de matière organique que contiennent les os récents : « Mais c'est une analyse signée

(1) Pris la main dans le sac, M. Bégouen fut obligé d'avouer. M. Reinach en prend acte dans *le Temps* du 4 décembre 1927 : « M. le comte Bégouen reconnaît, avec une parfaite bonne grâce, avoir usé d'une lettre de M. Corréa pour en tirer à sa guise une prétendue nouvelle envoyée de Paris au *Télégramme* de Toulouse, qui est devenu, dans un journal parisien du soir, une dépêche de Porto. Je constate et je note; cela peut servir à l'histoire des mœurs. » S. Reinach, *Le Temps*, 4 décembre 1927.

(2) M. Mendès-Corréa confirme ces lettres et les complète dans une rectification adressée au *Temps* du 9 décembre 1927 : « M. le docteur Morlet a bien voulu publier des extraits de mes lettres concernant cette analyse, pour montrer que l'on avait affaire seulement à des résultats préliminaires et incomplets, et que ces résultats ne s'opposaient nullement à ce que l'on considère préhistoriques les ossements. Ceux-ci contiennent une proportion de matière organique nettement inférieure à celle des os frais et on sait qu'il y a de l'osséine en pourcentage non méprisable en des ossements indiscutablement fossiles, comme beaucoup d'ossements pleistocènes, par conséquent bien plus vieux que ceux de Glazel, qui sont holocènes... »

« Je vous prierais de bien vouloir rectifier l'assertion de M. Bégouen qui déclare que je l'ai fait prévenir des maigres résultats, défavorables, prétend-il, à l'ancienneté de Glazel... »

« Dans le cas en discussion cette *prévention* était, du moins, prématurée, puisque, n'ayant ni déterminé le poids spécifique ni séparé l'humidité de la matière organique, la signification du pourcentage était trop limitée et il faudrait reprendre cette investigation que je n'avais pas faite sous indication de M. Bégouen, comme il a présumé... »

« Je fus vraiment étonné de voir ce que quelques journaux français ont publié sur l'analyse et de savoir que M. Bégouen a été lui-même l'auteur de ces informations où les faits étaient exagérés ou déformés. Je sais même que M. Bégouen s'est empressé de communiquer ces informations à la Commission internationale. » A. MENDÈS-CORRÉA. (Extraits de sa lettre rectificative.)

du chimiste que je voudrais avoir, me dit M. Peyrony. — C'est bien facile. Écrivez à M. Mendès-Corréa. Voici son adresse. — J'allais vous la demander. »

C'est une des précautions que veut prendre M. Peyrony : étayer les conclusions de la Commission par des rapports *habilement inter-prétés*. Les délégués, en effet, ne se rendent-ils pas compte qu'ils manquent d'autorité scientifique? Leurs commettants le savaient bien aussi... Mais de vrais savants auraient-ils accepté des ordres?

Comment à cette heure les membres de la Commission ne seraient-ils pas inquiets en songeant que des savants, *dont l'autorité est universellement reconnue*, les Salomon Reinach, Loth, Espérandieu, Depéret, Mayet, Mendès-Corréa, Björn, Audollent, Tafrali, Viennot, etc., etc., ont conclu, après des fouilles de contrôle, à l'absolue authenticité du gisement?

Que va peser en opposition le rapport de la Commission qui ne détient son autorité que de l'investiture de M. Bégouen?

Aussi, M. Peyrony a-t-il eu l'ingéniosité de demander un rapport géologique à M. Depéret même! D'une part, en confinant cet éminent savant à son rôle de géologue, on masque en lui le préhistorien; d'autre part, son rapport habilement interprété deviendra une arme redoutable contre Glozel dont il a reconnu l'authenticité; enfin, la Commission pourra s'en prévaloir comme d'un acte d'une haute impartialité! M. Peyrony ne cache pas sa satisfaction et, par des déductions géologiques de son cru, prétend que la couche archéologique du gisement ne peut remonter au néolithique. « Mais vous ne pouvez déduire cela du rapport de M. Depéret? Dimanche dernier, il me disait tout le contraire! Je vous conseille de lui demander de nouvelles précisions. »

Depuis, M. Depéret s'en est nettement expliqué dans la lettre suivante, parue dans le *Journal des Débats* du 9 décembre :

..... Mon nom ayant été cité par M. de Varigny au sujet de la géologie de Glozel, je crois devoir intervenir en rappelant que, en parfait accord avec M. Viennot, j'ai établi que l'argile jaune du gisement de Glozel provenait de l'altération (kaolinisation) des roches granitisées du sous-sol de la région et de l'entraînement de l'argile par un phénomène de ruissellement extrêmement lent au pied de la pente qui domine le ruisseau de Vareille. Ce ruissellement n'a entraîné que des limons très fins avec seulement un mélange de sables siliceux extrêmement fins dans la couche supérieure de l'argile. On ne trouve dans la couche archéologique ni le moindre galet ni même aucune trace de sable grossier. Il ne saurait donc être question ici d'entraînement sur

la pente d'objets lourds, tels que les briques à écriture, ni d'éboulement d'aucune espèce.

Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel.

CH. DEPÉRET,

Nous pouvions être tranquilles : si les autres rapports étaient aussi bien interprétés, *la Commission saurait se donner raison.*

D'ailleurs, n'était-elle pas arrivée à circonvénir — par quels moyens ? — des esprits inférieurs ? Le Conservateur du Musée de Saint-Germain s'était hautement prononcé pour l'authenticité de Glozel ? La Commission lui opposerait l'opinion du Chef des Ateliers de réparations. Gros-Jean contre son Curé ? Pas même. Mais qu'importe ? La presse anti-glozélienne saurait bien présenter le rapport d'un ouvrier à peu près illettré, comme celui d'une lumière de la science !

Mais M. Peyrony est chargé auprès de moi d'une mission importante. Il vient chercher les objets que la Commission veut examiner à nouveau ... A PARIS et effectuer des prélèvements pour analyses. Il me communique une lettre du nouveau président :

Mon cher Collègue, la Commission Internationale de Glozel ayant prié M. Herriot, ministre de l'Instruction Publique, de lui procurer l'autorisation d'étendre les pouvoirs de la Commission et à prélever dans les collections de MM. Morlet et Fradin des objets destinés à être étudiés par des analyses microscopiques, etc., et cette autorisation ayant été accordée, je vous prie en ma qualité de Président de la Commission d'aller prendre dans les collections de M. le Docteur Morlet et de M. Fradin les objets que vous jugerez susceptibles d'éclairer la Commission après analyse.

Vous ne manquerez certainement pas d'exprimer à MM. Morlet et Fradin nos remerciements pour leur aimable concours et de leur donner quittance détaillée pour les objets prélevés provisoirement.

Agrérez, cher Collègue..., etc.

R. FORRER.

Il est clair que la Commission considère que cela dépasse son mandat. Je le dis à M. Peyrony, qui doit en convenir, comme d'ailleurs il l'avait fait précédemment à Glozel, lorsque les délégués examinaient la collection de MM. Fradin. « Je vous fais remarquer, avais-je dit alors, que la Commission n'a été nommée que pour

statuer sur l'authenticité du gisement. Mais je ne vois aucun inconvénient à ce que vous procédiez à votre guise à cet examen. » M. Peyrony avait acquiescé : « Ce que dit le D<sup>r</sup> Morlet est exact. Mais puisqu'il nous y autorise, nous allons continuer. »

Lorsque, avant son départ, la Commission vint me rapporter les objets mis au jour et gardés par elle à fin d'examen pendant tout son séjour, je dis à M. Forrer : « Vous pouvez effectuer immédiatement tous les prélèvements que vous voudrez, si vous désirez procéder à des analyses. » Mais il me répondit : « Non, ce n'est pas nécessaire. Nous vous le ferons savoir, s'il en était besoin. »

A ce moment-là, je n'avais pas encore compris la nécessité de prendre des précautions de sécurité. Mais la fabrication frauduleuse des dépêches de Porto m'avait ouvert les yeux.

C'est pourquoi, pleinement édifié sur les manœuvres du Secrétaire général de l'Institut d'Anthropologie (1), je répondis à M. Peyrony que j'avais déjà écrit au Ministre à ce sujet (2) : « Vous pourrez effectuer tous les prélèvements que vous voudrez quand j'aurai obtenu l'autorisation d'en effectuer moi-même pour des contre-expertises. Quant aux objets trouvés par la Commission et qu'elle a déjà examinés avec des loupes de tous les modèles, pendant son séjour à Vichy, si elle veut les voir à nouveau, je les

(1) Voir plus haut le passage de la lettre de M. Bégouen à M. le Professeur Absolon.

(2) « Vichy, le 30 nov. 1927. Monsieur le Ministre, Depuis l'envoi de ma dernière lettre, j'ai eu l'occasion de revoir M. Peyrony. Il m'a dit que la Commission internationale voulait à nouveau examiner le galet gravé d'une représentation animale, l'anneau de schiste, les objets ouvrés en os et en corne qu'elle a elle-même mis au jour à Glozel.

« Quoique ces objets soient restés entre ses mains pendant tout son séjour à Vichy et aient pu être étudiés longuement à la loupe, je ne vois aucun inconvénient à ce que la Commission les examine de nouveau. Mais comme, avant de quitter Glozel, elle a déclaré ouvertement que son opinion était entièrement faite et ne pouvait être modifiée, il s'agit donc d'une expérience nouvelle. Je tiens à être présent et à ne pas quitter les objets.

« Si la Commission persiste dans son désir, j'apporterai moi-même à Paris, où elle veut se réunir, les objets à examiner et assisterai, en simple témoin, à cet examen où toute liberté sera laissée aux membres de la Commission, sous la seule réserve que les pièces ne seront pas détériorées.

« Quant aux prélèvements pour analyses chimiques ou autres, il en va différemment.

« Il suffit, en réalité, que je sois autorisé à faire des prélèvements semblables sur nos objets pour les confier à une contre-expertise.

« Plus que tout autre, Monsieur le Ministre, vous comprendrez que je tiens à m'entourer de toutes les garanties, puisqu'il s'agit d'une parcelle de notre patrimoine national dont les circonstances ont fait que j'aie momentanément la garde. » D<sup>r</sup> A. MORLET.

apporteraï moi-même à Paris et tiens à ne pas les quitter. » M. Peyrony avait compris que le jeu de dupes avait cessé. Il crut bon de ne pas insister.

M. Marin m'écrivit quelque temps après qu'il communiquait ma lettre à M. Forrer, le nouveau président de la Commission, afin de lui laisser toute liberté d'action. Mais comme *j'avais exigé des contre-expertises, aucun prélèvement ne me fut plus demandé!* La Commission ne manifesta plus le désir de revoir les objets du moment que je tenais à ne plus les quitter. *Les manœuvres étaient déjouées.*

C'est en vain que M. Schaeffer (1), gendre et collaborateur immédiat de M. Forrer, ira jusqu'à écrire cette « *contre-vérité voulue* » *inouïte* que les Glozéliens « se mettent à saboter une des dernières armes dont la science dispose pour éclaircir l'affaire Glozel : l'analyse chimique ».

Avant son rapport, la Commission dite Internationale s'était jugée!

(1) « Les objets de Glozel, parce que sans originalité propre, ne sont l'œuvre ni d'une tribu de la fin du paléolithique, ni du néolithique, ni de tous autres artisans antiques. Les objets de Glozel tirés d'une imagination fortifiée dans un manuel d'archéologie, feuilleté depuis la première jusqu'à la dernière page et mal digéré, ne peuvent être que l'ouvrage d'un mystificateur moderne.

« Et nous prétendons que celui-ci, en matière de faux même, n'a rien d'absolument nouveau. Car, après les manuscrits de Tite-Live, les statuettes en calcaire de Spiennes et les masques funéraires (phéniciens) en bronze fabriqués par Lequeux au Maroc, qu'est-ce que Glozel? » avait, déjà, écrit M. Schaeffer, dans les *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, du 2 octobre 1927, avant l'acceptation de M. Forrer à faire partie de la Commission d'enquête!

Au mois de janvier suivant, M. Schaeffer vint visiter Glozel sans la moindre velléité d'étude, mais simplement pour justifier son libelle du mois d'octobre!!

## Rapport de la Commission

---

En arrivant sur le champ de fouilles, la Commission eut, dit-elle, une impression défavorable : « On ne voit à Glozel qu'un terrain bouleversé au hasard comme s'il avait été criblé de trous d'obus. »

Si elle avait regardé le plan de fouilles inclus dans son propre rapport, elle aurait vu que nous avions commencé au Sud une longue tranchée transversale pour explorer tout le champ sans discontinuité. Ce ne fut que devant la campagne antiglozélienne suscitée par ceux qui ont organisé en France le trust de la Préhistoire, que nous dûmes l'abandonner et prier les savants de choisir, à leur gré, l'emplacement de leurs fouilles. Et à la fin des travaux de la Commission il y avait deux « trous d'obus » de plus !

M. Pittard va encore plus loin. Il a déclaré au correspondant particulier du *Matin* (30 décembre) qu'« il lui suffit de voir le site géologique pour se convaincre du truquage du gisement dont la profondeur ne correspond à aucune réalité scientifique ». Il répéta cette déclaration à M. Marin. Ainsi, un *anthropologiste* affirme, à première vue, que des géologues comme M. Depéret, M. Viennot, M. Solignac, etc., ne connaissent rien à leur propre science, puisqu'ils ont affirmé, après l'avoir longuement étudié, l'authenticité du gisement. En réalité, si M. Pittard prétend flairer les gisements comme le personnage de Labiche sentait « le romain », c'est qu'il voudrait nous faire admettre comme naturel son départ après la 2<sup>e</sup> journée de fouilles. Il est gêné d'avoir délaissé une fonction grave d'enquêteur et de juge pour assister à une séance de l'Université où devait se discuter le budget des laboratoires ! Et M. l'abbé Breuil croira ensuite atténuer ce manquement en nous disant que M. Pittard prit « une part très active » à la rédaction du rapport ! L'accusation de faux roule en entier sur la position de la tablette

dont la trouvaille a lieu après le départ de M. Pittard, et M. Pittard prend « une part très active à la rédaction de ce rapport! »

Cependant il faut reconnaître que les enquêteurs ont donné — oh! bien involontairement et il serait injuste que M. Bégouen, qui les a nommés, leur en tînt par trop rigueur! — plusieurs preuves irrécusables de la virginité de la couche archéologique. Il est seulement regrettable que la présence de ces racines « qui s'y croisent



Empreinte négative de l'idole dans la terre dure. Le bloc de terre était si homogène qu'il put être détaché en entier par la Commission. Le bloc qui a été photographié à plat, sur le gazon, était de champ dans le front de taille. La grosse racine qui se voit sur un bord était au-dessus de l'idole, elle-même transpercée par une racine.

en tous sens » ait été ensuite volontairement oubliée quand il s'agit de décrire la position exacte des objets :

Au cours de la première fouille, dit le rapport, conduite par les sept membres de la Commission, on constata, pénétrant la couche 2, plusieurs canaux de diamètres variables et de directions sinueuses, plus ou moins verticales. Ils étaient nettement remplis de terre mélangée de débris organiques provenant de la décomposition d'assez grosses racines des arbres qui s'élevaient sur ce site avant le déboisement, il y a une trentaine d'années et plus. Aujourd'hui encore, répétons-le, de nombreuses racines de fougères vivantes et mortes, s'y croisent en tout sens.

Les fouilleurs connaissent l'extrême fragilité de ces traces de racines décomposées : un simple frôlement suffit à les faire tomber en miettes. Comment admettre l'intromission d'objets laissant intacts ces canaux de racines ?

La Commission tient à voir dans la position verticale de certains objets la preuve de leur introduction par un faussaire. Nous avons toujours signalé que les objets de Glozel avaient été enterrés intentionnellement, dans un but funéraire et religieux : l'écriture des tablettes est sur la face supérieure, l'ouverture des poteries est en haut. De même, le galet plat, gravé d'un renne, reposant presque verticalement sur sa tranche, *était placé de manière à ce que le renne soit debout*. Mais son grand axe était horizontal. *S'il avait été mis frauduleusement, on l'eût glissé par la pointe*.

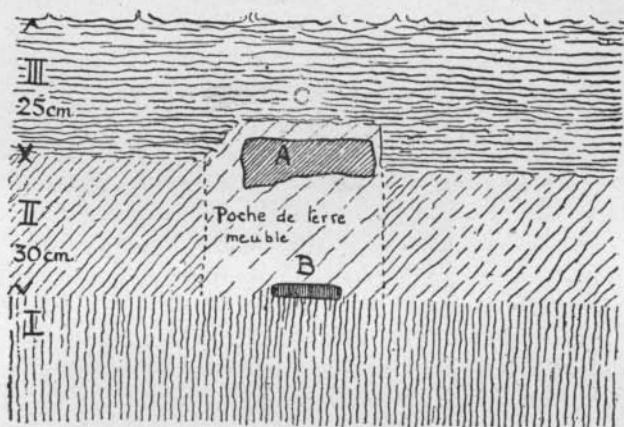
Les constatations ne sont jamais prises en considération si elles sont en faveur de l'authenticité. Pourquoi la Commission, qui s'étend avec tant de complaisance sur les remarques qu'elle prétend avoir faites autour de la tablette, note-t-elle la découverte de l'idole en six lignes ? Non seulement l'idole laissait son empreinte dans la terre dure, mais encore elle était incluse dans un faisceau de racines qu'il fallut sectionner au couteau. Il est vraiment curieux que la Commission ne les mentionne pas. Puisque le ramollissement de la terre autour de la tablette était d'une importance capitale à ses yeux, la dureté de la terre autour de l'idole devait avoir de l'importance aussi. Non, la tablette est fautive, parce qu'entour d'elle, la terre est plus meuble ; l'idole est fautive aussi... parce que, sans doute, elle était dans de la terre dure !

Si la Commission ne fait que noter — en passant — la découverte de l'idole, avec quelle complaisance elle s'étend sur la trouvaille de la tablette ! Soixante lignes y suffisent à peine ! Il faut un schéma... et quel schéma ! Un faux « à faire peur » :

L'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre (C) avait été enlevée comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place.

A la lecture attentive, il est bien évident que la Commission n'a rien constaté d'anormal dans l'ablation successive des mottes ; si elle eût rencontré la moindre solution de continuité, la moindre déhiscence, elle n'eût pas employé cette formule conjecturale ! Avec quel plaisir elle se serait étendue longuement sur les moindres détails ! Cependant l'effet qu'elle cherchait est obtenu. Les journaux et les lecteurs, trompés par cette volontaire obscurité, ont parlé

d'une motte découpée depuis peu. La Commission dit qu'à ce niveau « toutes les forces naturelles n'avaient encore troublé en rien la juxtaposition des deux éléments en contact ». Or le phénomène de deux couches bien tranchées, couche végétale et couche archéologique, qu'elle signale comme étrange à ce niveau, est normal et on peut le constater dans tout le champ. La délimitation entre la couche végétale noire et la couche archéologique jaune est partout très nette. La charrue ne pénètre pas à 25 cm. Quant au défrichage, il n'avait consisté qu'à couper au ras de terre de petits vergnes



Coupe de la Commission

comme il en existe encore à côté; et le défonçage n'avait eu lieu qu'au niveau de quelques rares gros arbres dont les souches avaient été arrachées.

Si la terre jaune était autour de la tablette « si meuble qu'on pouvait facilement l'enlever à la main », pourquoi la Commission, peu soucieuse d'infliger à son amour-propre la destruction d'une seconde pièce (la veille, M. Peyrony avait mis l'idole en morceaux), me laissa-t-elle procéder à son dégagement? Voici ce qu'écrit à ce sujet M. le Professeur Tricot-Royer (1), qui suivit de près les fouilles de la Commission :

(1) Dernièrement, un anti-glozélien notoire répandait le bruit que le dessin de la Coupe de la Commission était celui de M. Tricot-Royer. Ce dernier m'a envoyé le sien en communication, qui est tout différent. Voici, d'ailleurs, ce qu'il m'écrivit à ce sujet : « Non, ce n'est pas mon dessin qui figure dans la *Revue*

Je n'ai pas remarqué que la terre qui recouvrait immédiatement la brique fût de compacité moindre que la terre voisine et celle de tout le gisement en général. Mais à coup sûr elle n'était pas meuble. Le geste précis et adroit de Morlet disséquant la terre autour de la brique, en haut, en arrière et sur les côtés, démontrait une maîtrise qu'une terre



Coupe d'après le cliché de l'Illustration

moyennement meuble eût rendue vaine et point n'eût été besoin de son secours pour sauver la brique d'une destruction certaine.

Je constate encore que la Commission ne mentionne pas un fait que je juge de la plus haute importance, *l'encastrement dans le sol dur* (couche 1) à 1/2 centimètre de profondeur, soit sur la moitié de l'épaisseur de la brique posée à plat.

*Anthropologique.* D'ailleurs ce dessin ne correspond pas aux textes que je donne : 1° Dans mon rapport personnel; 2° Dans mon examen critique du rapport des enquêteurs. Il est vrai, comme je le déclare d'ailleurs dans le *Neptune*, que la Commission m'a demandé mon dessin et que je le lui ai communiqué. Pour qu'il n'y ait pas confusion, je vous adresse la page 4 de mon brouillon. »

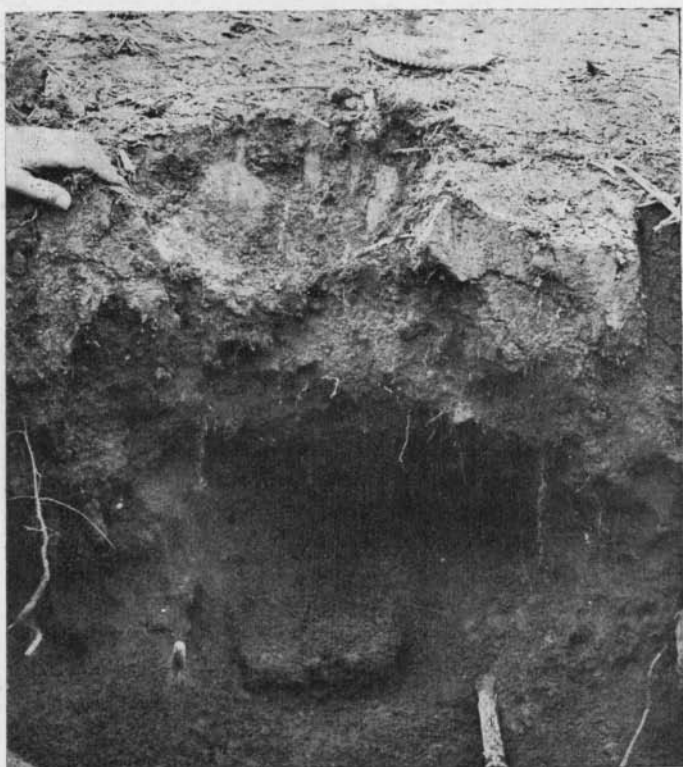
Puis la Commission s'étend sur la découverte d'un « assez gros bloc de pierre granitoïde » et reprend l'argument de son libraire, M. Nourry, en observant gravement que cette pierre « ne conservait presque aucune trace de la terre dans laquelle elle reposait ». Or, il fut fortement question de laver ce bloc pour voir s'il ne portait pas de gravure. Ce fut seulement sur mon observation que ce genre de pierre n'était jamais travaillé qu'on y renonça.

C'est ce bloc volcanique, grosse pierre d'éboulis, que l'on voit figuré, *bien à l'aplomb de la tablette*, dans la coupe de la Commission. Et dans la description on peut lire qu'à ce niveau la couche jaune pénétrait par un relief de 8 à 10 centimètres dans la couche végétale. Or, en dehors de nombreux témoins oculaires, les vues photographiques de l'*Illustration*, dont je possède des épreuves mieux venues où se voit une partie de l'empreinte négative du bloc, prouvent indiscutablement que la pierre n'était pas placée sur la même verticale que la tablette, mais plus à droite, quand on regarde le front de taille. Cette pierre d'éboulis affleurerait, comme on peut parfaitement s'en rendre compte sur les photographies, à la ligne de séparation des deux dernières couches du terrain qui n'offrait, à ce niveau, qu'une légère voussure, comme on en trouve fréquemment dans le gisement, constituée par 2 centimètres de terre jaune. C'est moi-même qui ai demandé que cette épaisseur fût mesurée et M. Peyrony a annoncé 2 centimètres après mensuration.

Cette voussure de terre jaune de 2 centimètres, emboitant exactement la pierre d'éboulis, devait nécessairement se produire, lors du ruissellement des terres argileuses sur la pente, puisque à ce moment-là le bloc de pierre, qui venait de s'arrêter à ce niveau, formait un léger monticule. On n'a qu'à se promener le long d'une rivière, après une crue, pour constater le même phénomène sur chaque objet qui dépasse un peu le niveau de la terre. Comme cette pierre se trouvait à 25 centimètres de profondeur, le soc de la charrue (le champ n'a été labouré que 2 fois) n'atteignit pas jusqu'à ce niveau, pour effectuer le mélange de la terre noire végétale et de la terre argileuse jaune.

La terre n'offrait là aucune trace de discontinuité. En dehors du témoignage formel des personnes présentes, on peut voir, sur les photographies de l'*Illustration*, des traits verticaux lisses qui sont les traces de l'instrument tranchant dont s'est servi le fouilleur pour détacher la motte de la terre végétale. Cette motte fut enlevée,

comme les autres, avant qu'on ait su s'il y avait quelque chose plus bas, et ne fut pas examinée. Au-dessous, la Commission prétend que seules « de petites radicelles, comme il s'en forme très rapidement sous chaque touffe d'herbes, s'y rencontraient ». Or,



Agrandissement du cliché de l'illustration montrant que le bloc de pierre n'était pas à l'aplomb de la tablette et qu'il s'agissait bien de véritables racines et non de radicelles.

on peut voir, sur les photographies, de nombreuses et fortes racines dont une très grosse juste au-dessus de la tablette.

L'introduction par le haut des objets de Glozel est un fait dûment constaté et toujours signalé par nous à ceux qui venaient effectuer des fouilles. L'enfouissement funéraire ou culturel des objets de Glozel s'est forcément effectué par le haut... mais *avant* la forma-

tion de la couche végétale noire, puisque jamais on n'a pu constater la moindre parcelle de terre noire dans la couche archéologique. N'en aurait-elle aperçu qu'un atome, la Commission l'eût aussitôt démesurément grossi.

On ne voit pas comment la Commission peut arriver à l'affirmation que l'enfouissement a eu lieu postérieurement à la formation de la couche noire, puisque aucune solution de continuité n'a pu être remarquée dans cette terre végétale et que, d'autre part, il serait impossible d'empêcher des parcelles de terre noire de tomber des parois de l'ouverture dans le fond du trou.

Enfin oserai-je ajouter (mais je ne voudrais pas contrister les membres de la Commission qui se sont crus sérieusement infailibles!) que d'autres savants — dont, mon Dieu, il est difficile de ne pas tenir compte — M. Reinach, M. Loth, M. Espérandieu, M. Depéret, M. Leite de Vasconcellos, M. Viennot, ont également trouvé des tablettes à Glazel, dans des couches de terrain que ces préhistoriens et *géologues* ont déclarées vierges de tout remaniement!

Depuis le début de nos fouilles, j'avais signalé qu'autour de certains objets la terre est plus fine, et partant plus meuble. C'est une des raisons pour lesquelles j'avais dit qu'ils avaient été enterrés intentionnellement, dans un but funéraire ou sacré, et j'avais émis l'hypothèse qu'ils étaient entourés de matières périssables. Nous trouvons par contre dans le rapport de la Commission un bel exemple des fameuses explications de Sherlock Holmes qui suffisent à tout. Pourquoi rechercher des causes scientifiques? La terre meuble autour de la tablette est preuve d'enfouissement récent; la terre « de compacité normale » autour de l'idole est preuve de la même chose! Les contraires sont pareils!

Les condamnations de la Commission sont rapides: la position verticale des objets suffit. Comment ont-ils pu être introduits après la formation de la couche III, où l'on n'a jamais pu constater la moindre déhiscence, sans entraîner quelques parcelles de terre noire? Présentent-ils en eux des caractères indubitables d'authenticité? Peu importe. Le verdict est prononcé à l'avance.

Cependant, désirant sans doute plaire à Sherlock Holmes, à qui elle a si largement emprunté ses théories détectives, la Commission « a jugé bon de faire une expérience: un trou horizontal, de 15 à 20 centimètres de profondeur et de 6 à 7 centimètres de diamètre, avait été creusé en pleine couche 2: un caillou fut déposé au fond, la terre d'extraction, rejetée dans le trou à la volée, fut ensuite tas-

sée et bourrée. Or, quelques instants après, en recherchant le caillou, il fut absolument impossible de constater aucune trace de l'enfouissement. »

Bravo! *La Commission, qui n'a parlé dans son rapport que de pénétration verticale, fait une expérience par la voie horizontale.* Et où donc se retrouve le fameux « conduit » de Sherlock Holmes? Où est son tunnel de pénétration?

Enfin, voici un point sur lequel nous sommes d'accord avec la Commission. Elle insiste sur l'absence de traces d'habitat. Elle ne saurait mieux confirmer la théorie que nous soutenons depuis le début de nos fouilles : Glozel est un lieu sacré d'ensevelissement et de culte.

Quant à « l'horizon scientifique précis », c'est une de ces expressions chères aux Vadius de tous les temps et que personne ne s'étonnera de voir figurer dans le rapport de la Commission. Elle pourra de même assurer que « la fragilité et la plasticité extrêmes » des objets en terre ne pouvaient leur permettre de supporter le poids des terres; ceci indique simplement qu'elle ignore que les mêmes phénomènes se reproduisent pour les tablettes de Crète et celles de Mésopotamie. M. Viennot, vice-président de la Société géologique de France, qui en a recueilli lui-même un certain nombre, me disait qu'à part les caractères cunéiformes, elles étaient semblables aux nôtres et simplement séchées au soleil. Et M. Evans me racontait qu'ayant mis un lot de tablettes à l'abri sous un toit en mauvais état, une pluie avait suffi à les détériorer complètement.

La Commission veut ensuite faire dire à M. Depéret, l'éminent géologue français, que la base seule de la couche archéologique est d'époque néolithique. Or, voici ce que M. Depéret écrit dans *les Débats* du 9 décembre après avoir fouillé à trois reprises à Glozel :

Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au *mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel.*

Mais nous voici à l'étude des tombes ou plutôt de la première. « Il ne paraît guère possible d'admettre qu'elle ait pu être construite en tunnel ». Combien la Commission a dû être navrée de ne pouvoir suivre son directeur-détective, Sherlock Holmes, ingénieur des Mines, qui avait assuré que les tombes étaient faites « en tunnel »!

Cependant elle emploie, comme toujours, des formules spé-

cieuses : « il ne paraît guère possible... il semble que... l'ensemble donnait l'impression... l'on serait tenté de croire... ce qui inciterait à supposer, etc., etc. » Quelle casuistique pour arriver à traiter d'honnêtes gens de faussaires !

Nous ne prétendons pas qu'il s'agisse d'une architecture compliquée. Cependant M. Bréhier, professeur d'art ancien et d'architecture à la Faculté de Clermont-Ferrand, venu deux fois l'étudier sur place, y trouve un ordre de construction qu'on peut considérer comme l'ancêtre de la voûte.

La Commission mentionne, en l'exagérant fortement, une dépression au-dessus de la tombe I. Cette dépression « se remarque surtout dans la partie Nord », dit la Commission qui cherche aussitôt comment controuver l'explication exacte que nous en avons donnée. Or, si la végétation est plus maigre, précisément sur la portion nord, c'est que, toujours à cet endroit, situé juste au-dessus de l'ouverture, les visiteurs s'arrêtaient pour inspecter le seul orifice visible, avant de descendre et se pencher pour voir l'intérieur de la tombe. Il y eut donc là non seulement piétinement, mais stationnement, presque continuel, certains jours de l'été.

La dépression que la Commission se plaît à exagérer — et qu'elle n'a d'ailleurs pas cherché à mesurer — se trouve tenir presque entièrement à un effet d'optique, dû à l'écrasement de l'herbe au-dessus de la tombe, qui a disparu en partie pendant l'hiver, maintenant que la végétation a également diminué tout autour.

Et pourquoi la Commission s'étend-elle avec tant de complaisance sur la dépression qu'elle exagère au-dessus de la tombe I, alors qu'elle ne dit rien de la tombe II, dont le sol, protégé dès le début, a gardé toute sa végétation et son plan naturel ? Serait-ce encore l'histoire de la tablette et de l'idole ?

En réalité, une dépression devait forcément se produire au niveau de la tombe I, car, dès qu'elle fut ouverte à ses deux extrémités, il se produisit, par suite de la circulation d'air et du ruissellement d'eau de la colline, une perturbation grave dans les éléments de l'argile qui était arrivée à jointoyer ses pierres. Auparavant les éléments de la glaise, introduits entre les blocs et obstruant les moindres interstices, étaient entretenus dans un état d'humidité favorable. La circulation d'air ayant séché ces joints, des particules de terre tombèrent, furent remplacées par d'autres et entraînées par le ruissellement de l'eau, les jours de pluie. C'est cette terre argileuse jaune, descendue entre le blocage de la tombe, qui a diminué

l'épaisseur de la couche supérieure, permettant son tassement par le piétinement. Et comme l'épaisseur de terre jaune au-dessus de la paroi supérieure est relativement réduite, il arrivera fatalement, si on ne remblaie pas de manière à boucher hermétiquement les deux ouvertures, que ce sera de la terre noire qui filtrera à travers les parois.

La Commission s'arrête ensuite au vide constaté à l'ouverture de la tombe. Nous sommes absolument de son avis : les particules d'argile de lixiviation entraînées par les eaux de ruissellement sont arrivées rapidement à « colmater tous les éléments de la tombe ». Une fois les joints colmatés, aucune terre ne passait plus. C'est pourquoi nous n'avons trouvé au fond des sépultures qu'une dizaine de centimètres d'argile excessivement fine, une véritable barbotine, comme le fait observer M. Espérandieu. Un faussaire n'aurait pas pu sélectionner une argile de grain aussi ténu. Mais à la rupture d'équilibre produite par la circulation d'air, les conditions hygrométriques changeaient du tout au tout et le processus d'infiltration recommençait avec une intensité accrue par les alternatives de chaleur et d'humidité.

Quant à la clôture hermétique d'une boîte crânienne, elle suppose seulement de la part de la Commission une belle ignorance de l'anatomie la plus élémentaire.

Vient ensuite une longue dissertation, dont il faut admirer l'habile obscurité, tendant à prouver que l'eau de pluie sélectionnait « les particules ténues d'argile de lixiviation entraînées par les eaux d'infiltration » à travers la couche III. En effet, ce qui gêne la Commission, c'est la nature franchement argileuse du dépôt qui se trouvait autour des objets. La pluie intelligente, n'entraînant que les particules d'argile, est un digne pendant de « la sève printanière » qui suffisait à tout quand il s'agissait des racines.

Enfin, l'on sait que M. Guitet-Vauquelin a fait ouvrir dans le voisinage de Glozel une galerie souterraine, creusée de main d'homme, et qu'il l'a trouvée vide. On vient également de mettre au jour, dans la commune de Serbannes, une galerie ancienne creusée à peu de profondeur, dans une argile fine : pour le moment le seul point qui nous occupe, c'est que « l'argile de lixiviation », chère à la Commission, ne les avait pas plus comblées que nos tombes.

Au sujet des ossements humains, les arguties de la Commission tendent simplement à dire qu'ils ne sont pas anciens parce que certains bords sont mousses, alors que d'autres ont une cassure

franche. Pour conclure à leur non-ancienneté à l'aide de ces remarques, il faudrait d'abord que la Commission donnât une explication de ce phénomène sur des ossements frais. C'est toujours, hélas ! le même principe de certains esprits primaires, et nous reconnaissons l'objection qui nous avait déjà été faite par M. Peyrony avant la venue de la Commission : une chose est encore inexpliquée, donc elle est fausse.

Malheureusement pour la Commission, un fait nouveau a surgi depuis la rédaction de son rapport. L'analyse complète des ossements humains de la tombe I (1) montre que leur fossilisation est plus avancée que celle des ossements néolithiques d'autres gisements. Il est vrai que, comme le fait remarquer M. Mendès-Corréa dans sa lettre aux *Débats* du 11 janvier, cette analyse « a mérité leur intérêt le plus vif quand on avait inexactement annoncé que les os conservaient toutes leurs matières organiques. Maintenant elle ne présente pour eux aucune importance, puisqu'elle démontre l'état avancé de minéralisation de ces os » !

En réalité, une demi-incinération était pratiquée à Glozel en même temps que l'inhumation de certaines portions osseuses, vraisemblablement cassées sur le cadavre après décarnisation et dessiccation (voir *En marge du Champ des Morts*, « Mercure de France » du 1<sup>er</sup> octobre 1927). Ce n'est pas le seul exemple en préhistoire. Et il eût peut-être été préférable de procéder à des recherches scientifiques que de recourir à la facile assertion de fausseté pour un phénomène dont on ne trouve pas l'explication immédiate.

Pour les objets ouvrés en os, la Commission parle de séries

(1) Voici des extraits de la lettre dans laquelle M. le Professeur Mendès-Corréa résume le rapport de l'analyse : « Je viens de vous expédier un télégramme annonçant la conclusion de l'analyse et ses principaux résultats, qui sont absolument favorables à la thèse de l'authenticité préhistorique. Mes félicitations :

Matières organiques et humidité . . . . .	19,27 o/o
Phosphate de chaux . . . . .	57,79
Carbonate de calcium (avec le fluorure et le chlorure que l'on n'a pas pu doser) . . . . .	17,47
Phosphate de magnésie . . . . .	0,50
Alumine et oxyde de fer . . . . .	3,11
Matières insolubles dans l'acide azotique dilué. . . . .	2,40

Une diaphyse humérale d'*Ursus spelæus*, probablement du pleistocène ancien, avait encore, d'après Gauthier, 15 o/o environ de matière organique humide. Selon M. Boule, des ossements du pleistocène supérieur (donc plus anciens que ceux de Glozel) « sont à peine fossilisés ». A. MENDÈS-CORRÉA.

homogènes dans ses propres trouvailles, voulant ainsi jeter le discredit sur les autres. Or, ses trouvailles ont été faites aux deux extrémités du champ. Celles des savants dont elle parle ont été exhumées des points les plus distants les uns des autres. N'est-ce point là, au contraire, la meilleure preuve de l'unité du gisement? Comment en des points si différents se rencontreraient des séries homogènes alors que les os « translucides » ne seraient recueillis que par les fouilleurs habituels? Il n'existe pas d'os translucides dans le gisement de Glozel : c'est là une de ces contre-vérités voulues, chères à Sherlock Holmes, que la Commission s'est empressée de reprendre, tant les théories détectives lui sont chères. La différence de patine apparente entre les outils de Glozel vient de ce que certains sont en bois de cervidé, et les autres en os; que certains sont des objets votifs, que d'autres sont des instruments d'usage courant. D'ailleurs cette différence a été remarquée dans d'autres gisements (Predmost, Kulna) sans que pour cela on les ait mis en doute.

Qu'on choisisse dans nos collections les objets qui, aux yeux de la Commission, « auraient pu être taillés dans des os frais » et qu'on en détermine la fossilisation par l'analyse. Nous ne demandons qu'une chose : l'autorisation de faire, pour des contre-expertises, des prélèvements sur ces mêmes objets. La Commission prétend regretter de n'avoir pu prendre des échantillons pour effectuer ces analyses. Je lui rappelle qu'elle y renonça dès que j'eus simplement manifesté le désir de faire procéder, parallèlement, à des contre-analyses sur des échantillons des mêmes objets. D'ailleurs, elle nous en avertit : « quel que soit le résultat de ces analyses », la Commission maintiendra ses conclusions (1)!

(1) Au sujet des analyses, voir précédemment ma lettre ouverte à M. Marin, note 14. Voici, d'autre part, la lettre de M. le Professeur Mendès-Corréa, dont nous avons cité un passage plus haut :

« Monsieur le Directeur,

« M. l'abbé Breuil prétend, dans sa lettre au *Journal des Débats* du 31 décembre, réduire l'importance de l'analyse de la parcelle osseuse que j'ai prélevée sur un fémur de Glozel, au point de vue de la démonstration de l'authenticité de ce gisement. Je crois que mon éminent collègue ne se refusera pas à croire que la signification variable de la minéralisation pour la chronologie des ossements anciens est un sujet de la connaissance de mes élèves de paléontologie et de préhistoire.

« Mais ce que M. l'abbé Breuil ne veut pas remarquer, c'est que l'attitude des adversaires de Glozel et de quelques membres de la Commission n'a pas été uniforme avant et après la publication des résultats définitifs de l'analyse. Celle-ci a mérité leur intérêt le plus vif quand on avait inexactement annoncé que les os

Pour la céramique, la Commission se plaint de n'avoir pas vu de radicelles à l'intérieur des vases où cependant elles sont assez nombreuses, — mais elle n'a pas demandé à les voir. De grosses racines traversent des vases et des tablettes; aux yeux de la Commission, il n'y en a pas assez, alors que pour l'État-major antiglozélien il y en a trop! M. Peyrony, qui a fait arracher un vergne à côté du champ de fouilles, aurait dû se rendre compte que les racines étaient traçantes et non pas pivotantes. Les plantes n'envoient pas leurs racines dans un terrain sans principes nutritifs, alors qu'elles le trouvent en abondance à la surface. Evidemment, la végétation était assez dense pour que bien des racines aient pénétré la couche archéologique; mais elles n'étaient pas assez nombreuses dans ce terrain stérile pour avoir tout détruit comme le voudrait la Commission.

Passant aux objets en pierre, la Commission dit que le tranchant des haches est fait « assez maladroitement et avec une technique tout à fait différente de celle employée pour polir des haches néolithiques ou même des galets arisiens du Mas d'Azil, travaillés au polissoir dormant ». Nous avons toujours signalé qu'à Glozel, le polissage était à ses débuts, limité aux tranchants et aux bords et d'une technique encore maladroite. Il était vraisemblablement exécuté sur des roches gréseuses du pays dont le grain grossier laissa des rayures nombreuses sur les surfaces polies.

Il semble difficile de croire, ajoute la Commission, que les « limes en grès » qui nous ont été présentées aient pu réaliser un pareil travail.

Nous avons toujours dit que les limes en grès étaient, d'après

*conservaient toutes leurs matières organiques. Maintenant elle ne présente pour eux aucune importance, puisqu'elle démontre l'état avancé de minéralisation de ces os. Cette diversité d'attitudes montre bien que le réquisitoire de la Commission contre Glozel n'est pas la conséquence d'une enquête réalisée sans préjugés, où les arguments favorables à l'authenticité ne fussent pas oubliés comme ils l'ont été.*

« J'étudie maintenant avec un calme absolu ce rapport et la réponse du docteur Morlet. Jusqu'à présent, rien n'a réussi à ébranler ma conviction de l'authenticité de Glozel, qui n'est pas contestable par le fait que les objets sont placés debout ou horizontalement. On ne peut pas dire la même chose des arguments antiglozéliens. En rappelant le mot célèbre de Rochefort, ce sont des histoires qui ne se tiennent pas debout ni même couchées.

« En vous remerciant d'avance de la publication de cette lettre, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer mes salutations les plus distinguées.

« A. MENDÈS-CORRÉA,

« Professeur de l'Université de Porto. »

nous, destinées au travail de l'os et des anneaux en schiste, puisqu'elles rappelaient celles de l'atelier de Montcombroux. Mais nous ne leur avons jamais attribué le polissage des haches qui sont toutes en diorite ou en basalte très dur. La Commission confondrait-elle volontairement?

Les traits de certaines gravures, lit-on ensuite, n'offrent pas, à première vue la même patine que les surfaces sur lesquelles ils sont tracés.

Ceci est-il écrit par des préhistoriens pour des préhistoriens, ou par ordre pour le public? Sur quelles gravures préhistoriques les traits offrent-ils la même patine que le cortex du galet... plus vieux de quelques millions d'années? La Commission pourrait s'en rendre compte en examinant au Musée Saint-Germain (salle de la Madeleine) le n° 8175 (tête de renne sur un caillou percé en diorite) et le n° 60072 (poisson?); dans la salle Piette le galet n° 55324 et le n° 46627. Plusieurs galets allongés de la collection de Gourdan présentent également une réelle analogie avec certains des nôtres, parfois sans patine profonde. Mais là encore la Commission oublie volontairement de mentionner les figurations animales dont la gravure est si patinée que M. Peyrony a pu arriver, en brossant de toutes ses forces, à blanchir le cortex sans altérer le fond des traits.

Quant au galet gravé de cervidés accotés dont une face est couverte de points de percussion, c'est moi-même qui ai fait remarquer à la Commission que la patine diffère des deux côtés et même sur certaines portions d'une même face. Cette anomalie vient de la composition de la pierre, qui n'est pas homogène et comprend des zones de colorations différentes sur le cortex même. Le même phénomène s'est produit sur l'anneau de schiste trouvé par la Commission. Une des cornes du bovidé, gravée sur le bord, à *contresfil*, n'offre pas la même patine que l'autre corne, gravée *sur le plan de clivage du schiste*.

Enfin pour la Commission, les outils et les armes de Glazel sont inauthentiques parce qu'inutilisables. Elle semble ainsi ignorer les objets votifs et n'a évidemment pas lu l'article documentaire de M. Stephen Chauvet dans *La Nature* du 1<sup>er</sup> novembre sur l'utilisation des harpons de Glazel, qui marqueraient même un sérieux progrès sur l'ensemble des harpons quaternaires.

Quant à la faune, quoi qu'en pense la Commission, *le daim* n'est pas un animal qui vit dans nos régions. Et Glazel étant une nécro-

pole, il n'y a aucune raison pour que des bois de renne non travaillés s'y retrouvent, non plus que des ossements d'animaux ou des outils d'usage. Par contre, nous croyons avec plusieurs préhistoriens qu'il y a des objets ouvrés en bois de renne.

Enfin, si la Commission annonce la publication, dans la *Revue anthropologique*, du rapport de M. Champion, ancien ouvrier-mouleur, qu'elle a pu circonvenir contre Glozel, elle se garde de parler



Pierre, faisant partie de l'appareillage extérieur d'un four, sur laquelle la Commission prétend retrouver une représentation animale! Certains traits ont été faits au crayon pour « parfaire la ressemblance ».

des rapports qu'elle a demandés à M. le doyen *Depéret* et à M. le Commandant *Espérandieu*, membres de l'Institut, parce qu'ils se sont trouvés favorables à l'authenticité du gisement. Il est dangereux d'être impartial : trop de savants l'ont été qui sont devenus glozéliens!

Mais le rapport de la Commission ne serait pas complet s'il ne tournait pas à la farce. Son attention « a été attirée, dit-elle, sur une pierre gravée faisant partie de l'appareillage extérieur du four de Glozel »! La Commission peut être tranquille; la photographie

de cette pierre sera publiée. D'ailleurs, voici ce qu'en dit M. le Professeur Tricot-Royer dans *Neptune* du 30 décembre :

J'ai longuement considéré cette gravure (?) et je l'ai prise pour un jeu de la nature, précisé par le couteau amusé de quelque désœuvré dominical. La tête d'animal n'est pas plus nette que les têtes d'animaux que dessinent parfois les nuages : trois traits qui se coupent et deux cercles approximatifs, dont l'un ferait l'œil et l'autre le naseau. Le tout est surmonté de volutes en nuages qui pourraient figurer d'in vraisemblables bois de cervidé. Le passant qui la regarde s'amuse au moyen de crayon ou de cailloux à parfaire la ressemblance. J'en sais un qui l'a fait pendant notre séjour à Glozel.

La Commission a tout à fait raison de ne pas vouloir tirer de conclusion de cette pierre gravée, et malgré toute ma déférence pour les hautes compétences qui la composent, je ne puis m'empêcher de qualifier de puérides les lignes qu'elle consacre à ce « four » et les explications qu'elle donne pour les excuser.

La Commission, ayant accompli, malgré toutes les difficultés dues à l'évidence de l'authenticité, la tâche qui lui avait été imposée par ses mandants, allait bientôt recevoir un juste satisfecit. Le 11 janvier, l'Institut International d'Anthropologie adresse « à la Commission internationale des fouilles de Glozel ses remerciements pour la haute conscience avec laquelle elle a rempli la mission qui lui avait été confiée et enregistre les conclusions auxquelles elle est arrivée, conclusions déduites des recherches poursuivies avec une méthode scientifique inattaquable ».

Mais le même jour arrivait à l'Institut International la lettre d'un membre du Conseil de Direction depuis la fondation de cette collectivité, qui fut, à l'assemblée générale d'Amsterdam, un des signataires de la proposition concernant la question de Glozel, M. le Professeur A. Mendès-Corréa :

UNIVERSITÉ DE PORTO  
FACULTÉ DES SCIENCES  
*Institut d'Anthropologie*

Porto, le 10 janvier 1928.

Monsieur le Président de l'Institut International  
d'Anthropologie, Paris

Monsieur le Président,

En ma qualité de membre titulaire de l'Institut International d'Anthropologie et de membre du Conseil de Direction, depuis la fondation de cette collectivité scientifique, je viens vous prier d'accorder votre

attention à ce sujet qui intéresse hautement le prestige et l'avenir de cet Institut.

Je fus, à l'assemblée générale d'Amsterdam, un des signataires de la proposition concernant la question de Glozel.

Notre collègue, M. le Comte Bégouen, a tenu à l'apposition de ma signature sur ce document et j'ai accédé, après accord préalable sur la rédaction de ce vœu. En conversation privée, je lui ai dit que je croyais une garantie indispensable pour l'acceptation générale des conclusions de la Commission qu'elle ne fût pas constituée par des savants, ayant déjà pris parti dans la discussion, au sujet de Glozel. M. le Comte m'a déclaré être d'accord avec moi sur ce point, mais je n'ai plus eu la moindre connaissance des démarches concernant la désignation des membres de la Commission. *Au contraire de ce que l'on écrit au nom du bureau de l'Institut, dans les considérations qui précèdent le rapport de la Commission, l'assemblée générale n'a pas chargé le bureau de l'Institut du choix de cette Commission.* Je me permets de remarquer que l'intérêt manifesté par la présence de mon humble signature sur la proposition concernant le vœu du Congrès, exigeait logiquement un échange de vues entre les adversaires de Glozel et moi, au sujet du choix des membres de la Commission.

Je ne veux nullement mettre en doute la sincérité des membres qui ont été désignés pour faire partie de cette Commission. On affirme cependant qu'il y a parmi eux des savants ayant antérieurement pris position dans la discussion sur Glozel. De ma part, comme l'a déjà écrit M. Salomon Reinach, je n'aurais manqué d'indiquer, pour sa composition, des savants connaissant spécialement le néolithique scandinave.

Si je ne mets pas en doute la sincérité des membres de la Commission, j'ose cependant supposer qu'ils ont trop obéi, malgré leurs déclarations en sens contraire, à un sentiment ou à une suggestion d'incrédulité tout à fait subjective par rapport aux trouvailles de Glozel et aux conditions du gisement.

**La logique de leur rapport n'est pas parfaite. On a oublié les arguments favorables à Glozel.**

Il faudrait éclaircir quelques passages et même les conclusions de ce document.

Mais, pour l'instant, je ne tiens qu'à regretter deux faits dont l'importance n'échappera à personne.

La Commission dit avoir constaté une disposition, dont elle fournit le schéma, qui prouverait, d'après elle, l'introduction récente d'un objet : pourquoi n'a-t-elle pas demandé sur-le-champ à M. Morlet la constatation loyale de la rigueur du schéma ?

Cet oubli est en effet étrange, puisque cette constatation empêcherait M. le Dr Morlet de contester formellement, comme il le fait, l'exactitude du croquis, lequel paraît à première vue comme le plus fort argument de la Commission contre l'authenticité. Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est que deux des membres de la Commission, du moins, n'ont pas constaté **personnellement** le dispositif du terrain qui vient d'être invoqué comme un argument capital contre Glozel.

D'autre part, la photographie de l'illustration n'est pas d'accord avec les affirmations du rapport : la pierre granitoïde n'était pas placée dans la verticale de la tablette. La perte de substance correspondant à cette pierre n'entame que légèrement la voûte terreuse sous laquelle on a trouvé la brique. On voit aussi, dans la photographie, auprès de cette brique, des racines qui ne sont pas les « petites radicelles » dont la Commission rend compte.

Et je me demande encore ce qui a empêché la Commission de rechercher plus loin des faits analogues qu'aucun des chercheurs précédents n'avait d'ailleurs remarqués,

**Une autre question qui me semble vraiment regrettable, c'est l'attitude de la Commission par rapport aux résultats de l'analyse d'une parcelle osseuse que j'ai prélevée sur un fémur de Glozel.** M. le Comte Bégouen a prématurément annoncé dans la presse et à la Commission que ces résultats étaient défavorables à la thèse de l'ancienneté de ces ossements, puisque, d'après lui, ils contenaient encore « toutes leurs matières organiques ». Deux membres de la Commission m'ont tout de suite demandé des précisions sur le sujet et l'autorisation de publier, dans leur rapport, les résultats de l'analyse dont j'avais pris l'initiative. J'ai répondu que l'analyse n'était pas encore terminée et que les informations que l'on avait publiées n'étaient pas exactes. J'ai promis l'envoi du rapport officiel de l'analyse aussitôt qu'elle serait terminée.

Cela n'empêcha pas la Commission de prendre ses décisions sans attendre ses résultats et évidemment sous l'impression défavorable établie par les informations inexactes et prématurées qu'elle avait reçues.

**L'analyse a montré l'état de minéralisation de la parcelle examinée, état parfaitement comparable à celui d'ossements fossiles incontestés.** Je ne comprends pas que l'importance et la valeur de ces recherches analytiques aient disparu du fait qu'elles sont favorables à la thèse de l'ancienneté des ossements.

La Commission déclare qu'elle n'a pas pu réaliser les analyses des objets et des os.

Pourquoi n'a-t-elle pas voulu utiliser celle que mon distingué collègue de chimie, le Professeur Pereira Salgado, a réalisée avec sa compétence et avec la probité la plus absolue ?

**Ce que je tiens à déclarer, c'est que la Commission ne s'est pas acquittée de la mission qu'elle avait reçue d'après le texte du vœu adopté par le Congrès d'Amsterdam.**

Ce vœu contenait l'affirmation que, seule, l'étude **intégrale** des objets et du gisement pouvait trancher la question et mettre tout le monde d'accord. La Commission n'a fouillé qu'une fraction minime du terrain, dont il reste à peu près la moitié à fouiller. Elle n'a pas cherché en de nouvelles fouilles la confirmation du dispositif qu'elle prétend avoir trouvé sur la tablette à inscriptions. Elle n'a pas, d'après son rapport, réalisé les analyses qu'elle — M. Pittard me dit cela dans une lettre — désirait faire. Elle n'a même pas attendu quelques jours seulement les résultats définitifs d'une analyse sérieuse réalisée à l'Université de Porto.

Je ne vous demande pas, Monsieur le Président, la publication du rapport de cette analyse que j'ai envoyé à M. Pittard, tout en supposant que j'en aurais le droit, puisque la « Revue Anthropologique » publie le rapport incomplet de la Commission et qu'elle annonce la publication prochaine d'un rapport du chef technique des ateliers du Musée de St-Germain. Celui-ci n'a pas dans notre Institut de privilèges scientifiques supérieurs aux droits incontestables d'un membre de son Conseil de Direction et à la considération due au professeur-chimiste, auteur du rapport de l'analyse en question.

Je ne vous demande pas non plus la publication de cette lettre ouverte dans notre Revue, tout en espérant que vous reconnaîtrez ce qu'il y a de logique et de loyal dans cette publication.

Je me borne à regretter devant vous les omissions de la Commission et de quelques membres de l'Institut, et à vous déclarer que je me réserve le droit de ne pas accepter le travail de la Commission et de le discuter dans une assemblée générale de l'Institut.

J'ai assez d'esprit scientifique pour ne pas considérer infaillibles mes observations et mes jugements, mais je ne soumettrai jamais mes opinions impartiales à des constatations discutables et incomplètes, à des impressions subjectives et à des suggestions de ceux qui n'ont jamais voulu admettre l'authenticité des trouvailles qu'ils disent prodigieuses du champ désormais célèbre de Glozel.

Je donnerai à cette lettre la publicité que je suppose nécessaire pour marquer mon attitude, mais mon but principal est de ne pas permettre l'établissement dans l'esprit public de l'impression qu'au sein de l'Institut International d'Anthropologie, il n'y a que des anti-glozéliens. Cela serait fâcheux pour notre Institut, au jour forcément prochain où le monde scientifique reconnaîtra unanimement l'importance vraiment transcendante des découvertes de Glozel.

Je n'ai nullement l'intention de provoquer des divergences troublantes au sein d'une société dont je désire ardemment les progrès, et avec des collègues dont j'estime vivement la science et l'amitié. Mais mon silence serait vraiment blâmable. Les considérations que je viens de faire représentent l'accomplissement d'un devoir envers la vérité, envers l'Institut et envers moi-même.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

A. MENDÈS CORRÉA.

D'autre part, d'éminents savants qui étaient venus fouiller à Glozel tinrent, en réponse au rapport de la Commission, à m'envoyer l'adresse suivante :

Décembre 1927.

Les soussignés, académiciens, professeurs, conservateurs de Musées ou ingénieurs ;

Ayant assisté aux fouilles de Glozel ;

Ayant constaté que le gisement est vierge de tout remaniement, que les objets découverts sont authentiques ;

En présence d'attaques que rien ne justifie ;

Assurent le D<sup>r</sup> Morlet de leur vive sympathie, de leur haute estime ;

Et espèrent, pour l'honneur de la science et pour la vérité, que le scepticisme opposé à ces découvertes mémorables ne fera de tort qu'aux sceptiques.

Ils protestent d'avance contre tout projet d'exproprier le terrain de Glozel et de retirer malicieusement au D<sup>r</sup> Morlet le profit moral de ses découvertes.

S. REINACH, de l'Académie des Inscriptions.

J. LOTH, de l'Académie des Inscriptions, professeur au Collège de France.

ESPÉRANDIEU, de l'Académie des Inscriptions.

C. DEPÉRET, de l'Académie des Sciences.

Aug. AUDOLLENT, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont.

MENDÈS-CORRÉA, professeur à l'Université de Porto.

ANATHON BJÖRN, Musée préhistorique d'Oslo.

D<sup>r</sup> MAYET, de l'Université de Lyon.

LEITE DE VASCONCELLOS, directeur du Musée Ethnologique Portugais.

A. VAN GENNEP, conseiller à l'Institut de coopération intellectuelle de la Société des Nations.

VIENNOT, chef des Travaux de Géologie à la Faculté des Sciences de Paris.

F. BUTAVAND, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

---

## Le Rapport Champion

---

La comédie de la Commission était à peine finie que les acteurs eux-mêmes éprouvèrent la faiblesse de leur jeu. Ils cherchèrent aussitôt à s'abriter derrière le rapport d'un ouvrier anti-glozélien dont ils firent un savant pour la circonstance.

Et bien que M. Champion ait apposé sa signature sur l'Inventaire qui débute par la clause formelle qu'il ne servira à personne de base de publication, bien que cet engagement ait été approuvé par le Directeur des Beaux-Arts, M. Champion publie un rapport où il reproduit les dessins de l'Inventaire, et le Directeur des Beaux-Arts paraît l'approuver ! La haine d'une découverte qui menace *le trust de la préhistoire* semble obnubiler bien des consciences !

Dès que j'en eus connaissance, j'adressai au Directeur des Beaux-Arts la *lettre ouverte* suivante :

Monsieur le Directeur,

Une clause formelle de l'inventaire des objets de Glozel n'a pas été observée. Or, lorsque j'en exigeai l'insertion, M. Peyrony, appelé d'urgence à Paris pour vous la soumettre, m'assura, à son retour, que vous l'acceptiez.

La voici, telle qu'elle figure en tête de l'inventaire, signé de vos délégués, MM. Peyrony et Champion :

« Il est bien entendu que l'inventaire des objets des collections de MM. Morlet et Fradin ne peut en aucune façon être le point de départ de publications faites par les membres de la Commission des monuments historiques, ou d'autres personnes.

« L'inventaire sera numératif et non descriptif.

« MM. Morlet et Fradin conserveront intégralement leur propriété de publication et tous leurs droits scientifiques. »

Aujourd'hui, la *Revue Anthropologique* publie un long article, signé de M. Champion, concernant les observations techniques qu'il aurait

faites au cours de l'inventaire et reproduit des dessins qu'il a exécutés pour les joindre au dossier officiel.

Qu'un ancien ouvrier *mouleur*, recueilli jadis par M. Salomon Reinach parce qu'il allait se trouver sans travail, manque à sa signature, poussé par une vaine gloriole de *Gros-Jean*, cela n'est que trop vrai!

Que M. Peyrony, obéissant aux chefs du trust de la préhistoire en France, à qui il doit sa « place », manque également à sa parole, en demandant, de son propre aveu, un rapport à M. Champion, cela ne me surprend plus.

Mais qu'à la première page de la brochure, on puisse lire : « Publication autorisée par M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts », est pour moi la preuve certaine qu'à un moment donné votre bonne foi a été surprise.

Les observations soi-disant techniques de M. Champion seraient mieux à leur place dans l'*Opinion* entre la lettre du fossoyeur de Ferrières-sur-Sichon et celle des jardiniers de je ne sais plus quel parc.

Certes, je crois M. Champion de bonne foi. Il l'était aussi au printemps 1926, quand il m'assura que notre flèche en schiste poli ne pouvait être qu'un faux puisque ce genre d'arme n'existait pas en préhistoire. Il m'indiqua d'ailleurs les outils modernes qui seuls pouvaient effectuer ce travail. Quelque temps après j'en trouvai la description dans la *Préhistoire de la Norvège* de *Shetlig*, et M. Björn, conservateur du Musée préhistorique de l'Université d'Oslo, me confirma sur place, sa fréquence en Scandinavie.

C'est précisément parce que je connaissais ses erreurs grossières que je me refusais à confier l'étude des objets de Glozel à M. Champion. Et d'ailleurs, à part quelques-uns, il ne les a pas examinés, mais simplement inscrits sur ses fiches et parfois dessinés pendant que je les tenais à la main.

Son esprit borné ne peut se hausser du connu à l'inconnu. Et je le sais aiguillé par des gens habiles dans la voie de Glozel « fumisterie ». Enfin, un jour que j'opposais à ses prétentions les opinions contraires d'éminents préhistoriens, il me répondit avec orgueil : « Eh bien! monsieur, si le ressort de votre montre était cassé, moi, je serais capable de lui en faire un! »

Je ne veux nullement entreprendre ici la réfutation des observations soi-disant techniques de M. Champion, que je considère comme irresponsable (n'en est-il pas à ignorer, entre bien d'autres choses, que les os néolithiques gardent jusqu'à près de 20 0/0 de leur matière organique?). Rédigé par des anti-glozéliens notoires — *M. Champion est presque illettré* — ce rapport procède comme d'habitude, en donnant comme exactes des observations fausses. Les arguments sont des contre-vérités voulues. Il ne suffit pas de faire de beaux dessins de démonstration, encore faut-il qu'ils soient conformes à la réalité. Un mot suffira : *Qu'on procède, au choix, dans nos collections, à l'analyse comparative de n'importe lequel de nos objets en os travaillé et d'outils néolithiques d'une authenticité reconnue. Je ne demande que le droit de faire de pareils prélèvements pour des contre-analyses. D'ailleurs, on est en train de les effectuer sur les outils en os et en bois de cervidé, exhu-*

més au cours des fouilles du *Matin*, aux abords du champ de Glozel,

Regrettant vivement que l'innocente ignorance de l'ancien mouleur puisse passer aux yeux du monde savant comme le dernier mot de la science française et que votre bonne foi ait été surprise au point de permettre un manquement grave à un engagement formel,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

D<sup>r</sup> A. MORLET.

Réponse du Directeur des Beaux-Arts :

Palais-Royal, le 3 février 1928.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 janvier courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'article publié dans la *Revue Anthropologique* sous le titre « observations techniques sur les trouvailles de Glozel » par M. Champion n'engage que la responsabilité de son auteur.

L'administration des Beaux-Arts n'a eu en effet connaissance de cet article qu'après sa publication.

J'ajoute que si mes services se tiennent eux-mêmes strictement en dehors de la controverse suscitée par les découvertes de Glozel, il ne leur est pas possible d'interdire, par des dispositions réglementaires, des publications privées susceptibles d'éclairer le débat en cours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général des Beaux-Arts,  
Membre de l'Institut :

Paul LÉON.

J'adressai aussitôt cette seconde lettre à la Direction des Beaux-Arts :

Vichy, le 6 février 1928.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous rappeler à nouveau une des clauses de l'Inventaire, signé de vos délégués, MM. Champion et Peyrony :

*« Il est bien entendu que l'Inventaire des objets des collections de MM. Morlet et Fradin ne peut en aucune façon être le point de départ de publications faites par les membres de la Commission des monuments historiques ou d'autres personnes. »*

Lorsque j'ai exigé l'insertion de ces clauses, vous avez appelé d'urgence M. Peyrony au Ministère. Il vous les a soumises. Et à son retour, il m'a certifié que vous les acceptiez.

Si l'engagement a été pris, c'est qu'il pouvait être tenu. Aussi suis-je très étonné de lire dans votre lettre du 3 février courant que le rapport signé par M. Champion « n'engage que la responsabilité de son auteur » et qu'il ne vous « est pas possible d'interdire par des dispositions réglementaires des publications privées, susceptibles d'éclairer le débat en cours ».

*La liberté laissée à vos subordonnés ne saurait aller jusqu'à la violation des contrats. Or, MM. Champion et Peyrony ont manqué, l'un et l'autre, à leur parole et à leur signature : M. Champion en faisant paraître sous son nom l'article de la Revue Anthropologique et en l'illustrant lui-même des dessins faits pour l'Inventaire officiel; M. Peyrony en lui demandant ce rapport, comme il en a écrit à M. Salomon Reinach.*

Si nous avons reçu MM. Champion et Peyrony à Glozel, c'est qu'ils étaient dûment mandatés par le Ministère. Après en avoir pris, à différentes reprises, l'engagement verbal, ils ont signé, l'un et l'autre, l'engagement écrit que l'Inventaire ne saurait être le point de départ d'aucune publication.

Et ces clauses avaient été approuvées par vous.

Si ces deux délégués du Ministère ne sont pas blâmés *publiquement*, pour ce manquement grave à un contrat formel, je continuerai à me dire lésé dans les droits que vous m'aviez reconnus officiellement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

D<sup>r</sup> A. MORLET.

**Réfutation du rapport Champion.** — Le rapport de M. Champion! Dès sa parution, on s'est demandé : « De qui est-il? » Car M. Champion, ancien ouvrier mouleur, recueilli à Saint-Germain est à peu près illettré.

Mais les dessins sont bien de lui. De lui aussi, la coupe du terrain qu'il n'a pas vu, incluse dans le rapport de la Commission dite internationale, qui est un faux « à faire peur », comme on peut s'en rendre compte en la comparant aux photographies de l'*Illustration*!

Les schémas du rapport de M. Champion sont des contre-vérités dessinées au lieu d'être écrites. *Les pièces sont là pour l'attester.* Mais il a peut-être une excuse : à part quelques rares objets que je lui ai laissés un instant en main, il ne les a pas examinés. Il les dessinait rapidement pour l'inventaire et les inscrivait sur ses fiches, voilà tout.

C'est ainsi qu'il n'existe aucune perforation parfaitement cylindrique.

Les cônes de préparation, obtenus par percussion, à l'aide d'un burin de silex ou de roche volcanique, sont pareils des deux côtés. Les « traînées faites par l'outil » ne se voient pas sur une seule face comme le décrit M. Champion, mais sur les deux.

Et s'il ne veut y voir qu'un cône d'éclatement par la pression de la mèche au moment où elle va déboucher et du côté opposé un cône artificiel obtenu par burinage, c'est qu'il ignore que depuis

longtemps un archéologue du Bourbonnais, M. Francis Pérot, en a décrit et représenté de semblables : « Ces pierres entaillées, dit-il, sont, en majeure partie, des rognons bruts de silicates ou des galets roulés de la Loire... »

« Leurs entailles sont irrégulières; très profondes sur certaines pierres, malgré la dureté de la roche, elles ont alors la forme d'un cône renversé; ailleurs elles sont indiquées par une série d'étoiles produites sans doute par la percussion d'une pointe en silex. L'intervention d'une pointe métallique de l'acier le plus fortement trempé ne pourrait en fournir de semblables... Le facies de leurs entailles est vif et net, comme si le burin de silex venait de les produire... » (Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3<sup>e</sup> Série, tome XI, 1906).

Bien plus, les perforations n'ont jamais la même dimension comme cela se fût produit si l'on s'était servi de mèche en acier.

Le cas le plus typique est celui du galet à 3 perforations, figuré par M. Champion. Les trois mesurent respectivement, dans le sens longitudinal du galet : 4 mm. et demi, 5 mm. ; 5 mm. et demi ; dans le sens vertical, 5 mm., 4 mm., 5 mm. Donc, ils ne sont ni égaux ni cylindriques.

De même pour les *cupules* : elles ne sont jamais de même dimension, et leurs bords, loin d'être à angles vifs, sont toujours à angles différents les uns des autres. Nous en avons reproduit d'exactly pareilles, par rotation, à l'aide d'une pointe de silex.

Comment ont été exécutées les perforations des galets de Glazel ? Les premiers néolithiques avaient plusieurs façons de procéder. Si le galet était mince, ils se contentaient d'effectuer par rotation d'une pointe de silex deux cônes qui se rejoignaient plus ou moins bien par le sommet. Mais si le galet était plus épais, ils commençaient par pratiquer de chaque côté, un cône de préparation à l'aide d'un burin de silex. Puis la perforation de la partie centrale était obtenue soit par des mouvements alternatifs de demi-rotation d'un mandrin en pierre dure sur un abrasif (sable fin), soit, comme l'a décrit pour certains de nos galets, M. l'abbé Breuil, dans l'*Anthropologie*, à l'aide d'un *bowdrill*, ou vilebrequin primitif.

Dans l'importante collection néolithique de la commune de Molles, constituée par les soins de M. Blettery avec des trouvailles locales, existent quatre de ces mandrins-perforateurs, petits bâtonnets de silex blond, taillés par éclatement, de forme cylindrique, de 3 à 4<sup>mm</sup> de diamètre et de 4 à 5<sup>cm</sup> de long. Peut-être étaient-ils plus

longs afin de pouvoir être tenus commodément à la main et ont-ils été cassés à l'usage. Ou bien étaient-ils assujettis dans un manche plus gros qui rendait le travail plus facile en permettant une préhension solide. Les petites arêtes résultant de la taille par éclatement se sont peu à peu émoussées à l'usage. Ce sont elles qui ont dû produire les rayures que l'on constate à l'intérieur des trous de perforation sur les galets de Molles comme sur ceux de Glozel. D'ailleurs le même mode de travail — et en particulier de polissage de certaines haches sur lesquelles se remarquent des rayures en tous sens comme à Glozel — montre que l'on a affaire à une même culture mais déjà plus évoluée à Molles. Enfin un polissoir à main, à grains assez grossiers, rappelle celui qui vient d'être mis au jour à Puyravel, dans la galerie souterraine.

Nous possédons d'ailleurs des galets qui sont restés en voie de perforation et qui peuvent à eux seuls réfuter la théorie de M. Champion (perforation par mèche d'acier).

Ensuite sur la plupart des galets, mais non sur tous, les deux cônes de perforation ont été régularisés et polis par la rotation d'une pointe de silex.

Quant aux rayures du conduit central, elles ne sont jamais que semi-circulaires, au plus. Elles tiennent aux aspérités du mandrin ou aux grains de sable fin. Elles seraient hélicoïdes avec un perforateur à mèche.

Enfin l'affirmation qu'une retouche de la partie centrale a été exécutée à l'aide d'une lime (queue-de-rat) à denture bâtarde, me paraît ressortir à une erreur que peut seul expliquer le tremblement individuel des doigts non du glozélien, mais de l'observateur.

Et les gravures sur galets? Que M. Champion le veuille ou non, il y a, parmi les gravures de Glozel, de véritables chefs-d'œuvre, jugés tels par de très grands artistes modernes, non préhistoriens. Et il ne peut s'agir de « copie de choses connues », puisqu'on ne possède rien de semblable.

Il n'est pas nécessaire d'examiner longuement les gravures de Glozel, pour se rendre compte que, là aussi, « l'incision varie pour chacun des traits ». Je n'en veux qu'une preuve : il faut une loupe pour distinguer l'andouiller basilair abaisé sur le museau de notre *Renne marchant*.

Quant à « l'irrégularité très nette » des traits magdaléniens vue en coupe grossie, comme la représente M. Champion, c'est simplement une haute fantaisie, puisque la pointe de silex en passant et

repassant dans le sillon précédent en abrase les irrégularités. Mais tout cela est très habile pour tromper le public... et c'est là le seul but des « Observations techniques » publiées sous le nom de M. Champion!

Il en est de même des « canalisations demi-cylindriques » des traits qui existeraient sur les gravures de Glozel. C'est une de ces contre-vérités voulues qui constituent les meilleurs arguments des anti-glozéliens.

Pour la *patine*, M. Champion voudrait que le fond des traits eût le même aspect que la surface du galet, plus vieille de bien des milliers d'années. C'est à croire qu'il n'a jamais regardé, au Musée de Saint-Germain, dans la salle de la Madeleine, le n° 8175 (tête de renne sur un caillou percé), le n° 60072 (poisson?) et bien d'autres encore, dont les gravures, bien que parfaitement authentiques, ne présentent aucune patine. Tous les préhistoriens savent que le schiste, ne contenant pas de sels de fer, ne se patine que très rarement.

Le *polissage* des haches a été effectué à l'aide de polissoirs de grès grossier dont les grains ont parfois laissé des rayures parallèles puisqu'ils gardaient forcément le même écartement. D'ailleurs ceux qui possèdent notre 3<sup>e</sup> fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique* peuvent, en se reportant à la figure 11 (reproduction photographique), la comparer au dessin du même outil, exécuté par M. Champion. Ils seront immédiatement édifiés sur le truquage du parallélisme absolu des rayures.

Au sujet de nos *harpons*, le rédacteur du rapport Champion reprend les termes habituels de l'abbé Breuil : ils sont stupides et inutilisables. Or, un article documentaire sur l'emmanchement des harpons, paru dans la *Nature* du 1<sup>er</sup> novembre 1927, et dû à la plume du docteur S. Chauvet, prouve tout le contraire : les harpons de Glozel constituent un sérieux perfectionnement sur l'ensemble de leurs devanciers.

« Les *ossements* paléolithiques, ou néolithiques, lit-on dans le pamphlet, ne sont jamais formés *que de matière minérale, et n'ont pas la moindre trace de matière organique* ». Puisque, m'assure-t-on, s'il ne sait pas écrire, M. Champion sait lire, qu'il ouvre le livre d'un anti-glozélien déclaré, les *Hommes Fossiles*, de M. Boule (première édition, page 62), il y verra : « Or, ces dépôts de l'âge du Renne, malgré leur importance relative, qui nous frappe dans un chantier de fouilles, ne jouent, en réalité, qu'un rôle insignifiant

dans le modelé topographique de nos contrées. *Les ossements qu'ils renferment sont à peine fossilisés* ».

Pour les pièces de *céramique*, M. Champion veut — pour les besoins de sa thèse — qu'elles aient été déposées à la surface du sol, alors que nous avons toujours dit qu'elles étaient enfouies dans un but religieux ou funéraire. Et il s'étonne que, si peu cuites, elles aient pu résister pendant des milliers d'années! Évidemment, il ignore que les tablettes de Crète et de Mésopotamie se présentent sous le même substratum et avec le même aspect.

Enfin, au sujet des empreintes de main, dont plusieurs, à l'encontre de ce qu'il avance, sont absolument sans retouche, il est admirable de naïveté : ce qu'il ne comprend pas ne peut être que l'œuvre d'un faussaire. C'est comme pour la flèche en schiste poli dont il n'avait vu aucun exemplaire, elle était fausse parce qu'elle lui était inconnue.

M. Champion, en face des trouvailles de Glazel, c'est Bouillaud devant le phonographe. Ce dernier crut à de la ventriloquie, le chef des ateliers de réparation de Saint-Germain ne pouvait y voir que de la fabrication moderne.

---

## Épilogue

---

**Incident Garrod.** — Publiant, après les fouilles d'enquête, quelques notes sur la Commission, je dus relater l'incident Garrod, le plus caractéristique de l'état d'esprit des délégués. Presque aussitôt paraissait dans le *Neptune* de Belgique (30 décembre 1927) le témoignage de M. le Professeur Tricot-Royer, en tous points concordant avec mon récit :

Par souci de courtoisie je désignerai par la lettre N le membre de la Commission qui est en cause.

J'ai écrit ce procès-verbal immédiatement après l'incident, à la requête du D<sup>r</sup> Morlet qui exigeait mon témoignage.

Glozel, le 7 novembre 1927. Il est dix heures. Nous venons de pénétrer dans le champ de fouilles. Nous sommes très peu nombreux, une dizaine en tout. A l'ouest trois enquêteurs. A l'est un quatrième et M. Morlet.

Me dirigeant vers ces deux derniers, je vois tout à coup N. bondir de la tranchée en criant : « La Commission! la Commission! » Croyant à une trouvaille, je vais à sa rencontre. N. continue, très excité : « M. Morlet veut m'empêcher de faire ce que je veux! — Pardon, répond Morlet, vous venez de creuser un trou dans la tranchée blanche, et je ne veux pas que vous y touchiez seul. » N. a alors *nié* avoir creusé ce trou mais avoir voulu vérifier l'intégrité des sceaux placés la veille sur le plâtre protecteur : « Pardon, reprend Morlet; je vous ai vu creuser ce trou-là. » Et du bout de son long couteau à amputation, Morlet désigne dans le bas de la tranchée blanche une tache noire et ronde. N. a alors avoué avoir pratiqué cette ouverture. Le docteur, exaspéré, se calme peu à peu; mais lorsqu'il apprend que M. Pittard est parti pour Genève, il s'irrite à nouveau et s'oppose à la continuation des fouilles. Déjà l'abbé Favret se dispose à enlever sa combinaison : j'interviens alors et le supplie de ne rien faire d'irréparable. L'abbé me comprend et rajuste ses boutons. M. Morlet, toujours très excité, reprend son récit et ne cache pas la défiance qu'il éprouve vis-à-vis de l'élève de Breuil et de Bégouen (termes employés par le D<sup>r</sup> Morlet).

N. demande alors qu'on le laisse parler sans l'interrompre, et il fait alors un récit fidèle de la scène qui s'est déroulée. Devant ce nouvel aveu, Morlet se calme définitivement. Je le prends par le bras et le conduis loin du groupe des enquêteurs, le priant de ne plus revenir sur l'incident et de laisser la Commission parfaire dans le calme son triomphe, j'allais dire sa réhabilitation. En route il me dit encore : « Je crois que j'ai eu tort de laisser continuer les fouilles. » M. Labadié, que nous venons de mettre au courant, est du même avis.



*L'incident Miss Garrod.* — De gauche à droite : le professeur TRICOT-ROYER ; le D<sup>r</sup> MORLET expliquant à la Commission ce qui vient de se passer ; M. l'abbé FAVRET ; M. HAMAL-NANDRIS ; M. DE VARIGNY ; M. BOSCH-GIMPERA ; MISS GARROD, baissant la tête ; M. MALLAT, avocat à Vichy.

En ce moment, il est 10 h. 20, apparaissent descendant la colline MM. Perrony et Forrer, ce dernier nouveau président de la Commission. Mis au courant, ces messieurs se montrent très conciliants et font ce qu'ils peuvent pour aplanir le différend. Ils prient ensuite les journalistes de rester muets sur ces faits.

En un mot, N. seul, enfoui dans la tranchée, creusait un trou dans le bas de la tranchée blanche, fait qu'il nia d'abord mais dont il convint ensuite. Pendant la plus grande partie de cette scène, M. l'avocat Mallat, de Vichy se trouvait à mes côtés. Comme j'avais promis le silence sur ces faits, j'étais bien résolu à ne pas leur donner de publicité, mais *La Dépêche* de Vichy ayant relaté l'incident dans son dernier numéro, je ne suis plus tenu à cette réserve. J'apprends, d'ailleurs, à

la dernière minute que *Le Matin* de Paris du 27 novembre raconte à son tour l'incident.

Les délégués qui s'étaient solidarisés avec Miss Garrod tentèrent alors de la disculper. Mais les faits étaient là, dûment constatés ! Voici les lettres ouvertes qui furent alors publiées dans le *Journal des Débats* :

*Une lettre de M. D. Peyrony*

Monsieur le Rédacteur en chef,

Voulez-vous me permettre une mise au point au sujet de l'incident qui se produisit le 7 novembre dernier dans le champ de fouilles de Glozel, et dont Miss Garrod, membre de la Commission internationale, et le docteur Morlet furent les auteurs ?

Le docteur Morlet, malgré *l'engagement pris par lui* et par toutes les personnes présentes de ne pas en parler, a manqué à sa parole et l'a relaté à sa façon pour jeter la suspicion sur ce membre de la Commission.

Voici les faits : je n'assistai pas à la discussion, mais, lorsque j'arrivai sur le terrain des fouilles, tous deux vinrent vers moi pour expliquer ce qui s'était passé. De leurs explications, il ressortit clairement que cet incident n'était dû qu'à un malentendu.

La veille au soir, comme il est dit dans le rapport, la Commission avait disposé des témoins et plâtré le front de fouilles.

Le matin du 7 novembre, Miss Garrod, arrivant sur les lieux avec MM. Hamal-Nandrin, l'abbé Favret, le docteur Morlet et d'autres personnes, voulut se rendre compte si rien n'avait été déplacé au cours de la nuit ; sans attendre l'arrivée de ses autres collègues, elle descendit dans la tranchée est pour commencer son examen.

Le docteur Morlet eut alors l'impression qu'y allant seule, elle voulait peut-être maquiller le terrain. De là, la discussion très vive qui s'ensuivit.

Après franches explications de part et d'autre, il fut reconnu, par les autres membres de la Commission et les autres personnes présentes, que Miss Garrod et le docteur Morlet avaient agi chacun de bonne foi et qu'il ne s'agissait que d'un simple malentendu.

Miss Garrod reconnut qu'elle avait eu tort de ne pas attendre l'arrivée de tous les membres de la Commission pour procéder à cet examen. De son côté, le docteur Morlet reconnut également qu'il avait oublié un moment les règles de la galanterie française. Il fit alors un geste qui l'honorait. « Voulez-vous, Mademoiselle, dit-il, que tout soit oublié et que nous nous serriions la main ? » Et les deux mains se tendirent franchement l'une vers l'autre. Tout le monde applaudit à ce geste qui permettait à la Commission de continuer ses travaux en accord parfait avec le docteur Morlet.

Il fut entendu à ce moment-là avec tous les représentants de la

presse : MM. de Varigny, des *Débats*, Labadié, du *Quotidien*, Bringuier, du *Journal*, etc., que ce pénible incident serait passé sous silence.

Je constate avec le plus grand plaisir la loyauté des membres de la presse. Je n'en dirai pas autant du docteur Morlet qui, dans un but facile à comprendre, relate l'incident à sa façon en omettant de parler des faits qui le gênent.

Je suis sûr que les membres de la presse présents, pour lesquels j'ai la plus haute estime, ne me contrediront pas.

Veuillez agréer...

D. PEYRONY.

### Réponse du D<sup>r</sup> Morlet

Vichy, le 6 janvier 1928.

Monsieur le Directeur,

Quoi qu'en dise M. Peyrony — il pourra d'ailleurs se dédire, il en a l'habitude — je n'ai jamais pris l'engagement de ne pas parler de l'incident Miss Garrod.

M. Peyrony raconte le fait à sa façon et la seule chose exacte de son récit est celle-ci : « *Je n'assistai pas à la discussion.* » Voilà bien le type de l'argument antiglozélien.

Donc M. Peyrony, de son propre aveu, n'assistait pas à la discussion. Il n'a pu entendre Miss Garrod avouer ce qu'elle venait de nier énergiquement par deux fois : qu'elle avait fait un trou dans le front de taille encore couvert de plâtre, sans qu'aucun membre ait pu constater l'intégrité des sceaux.

M. Tricot-Royer, professeur à l'Université de Louvain, qui, lui, était présent, relate les mêmes faits que moi dans *Neptune*, d'Anvers, du 30 décembre. Il résume ainsi son récit : « *En un mot, N... (Miss Garrod) seul, enfoui dans la tranchée, creusait un trou dans le bas de la tranchée blanche, fait qu'il nia d'abord, mais dont il convint ensuite.* » Un autre témoin de l'incident, M. Maurice Mallat, avocat à Vichy, m'a dit lorsque je lui ai lu mon récit : « *Il n'y a pas un mot à changer.* »

Je comprends que Miss Garrod et les autres membres de la Commission aient demandé à la presse le silence sur un fait aussi inglorieux ! « Incident pénible », dit M. Peyrony. *Pénible*, en effet, pour la superbe de la Commission tout entière qui s'est crue obligée de se solidariser avec Mlle Garrod.

Usant de mon droit de réponse, je vous prie, Monsieur le directeur, de bien vouloir insérer ces lignes afin que vos lecteurs puissent juger, si ce n'est déjà fait, de quel côté est la loyauté.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

D<sup>r</sup> A. MORLET.

*Une lettre de M. Bosch-Gimpera*

Barcelone, le 11 janvier 1928.

Monsieur le Directeur,

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien insérer ma lettre dans le *Journal des Débats*, me croyant obligé de contribuer à éclaircir l'incident à propos duquel M. le docteur Morlet veut mettre en discussion l'honorabilité de mon collègue de la Commission internationale de Glozel, Miss D. Garrod, car j'ai assisté à leur discussion et j'ai vu, le premier, ce que M. le docteur Morlet appelle un « trou » creusé par Miss Garrod dans la tranchée.

Nous finissions de revêtir nos costumes de fouille du côté de la tranchée ouest, quand j'entendis les cris d'une violente discussion de M. le docteur Morlet avec quelqu'un du côté de la tranchée est. Quand je m'aperçus que c'était avec Miss Garrod que la discussion avait lieu, j'y suis accouru et j'ai vu Miss Garrod qui tenait dans une main le plan des signes qu'on avait mis dans le plâtre la veille pour reconnaître s'il était intact, et, dans l'autre, son grattoir. Le docteur Morlet l'accusait à grands cris d'avoir fait un trou frauduleusement dans le plâtre, dont des petits débris gisaient sur le sol. Miss Garrod soutenait qu'elle n'avait rien fait et le docteur Morlet lui répéta plusieurs fois qu'elle mentait.

Miss Garrod avait voulu constater si les signes mis dans le plâtre étaient intacts et elle les parcourait alternativement dans la tranchée et dans le plan, les signalant avec son grattoir. Il se peut que, sans s'en rendre compte, elle ait appuyé légèrement le grattoir dans la tranchée et que des petits morceaux de plâtre soient tombés. En tout cas, il n'y avait pas de trou et il est injurieux de supposer que Miss Garrod ait pu commettre quelque incorrection.

C'est, d'ailleurs, ce que M. le docteur Morlet lui-même a reconnu quand, après une discussion subséquente à laquelle ont assisté la Commission et d'autres personnes, notamment les représentants de la presse, on lui a fait comprendre qu'il avait dépassé les bornes dans son langage trop impulsif, et il prononça les paroles que, très exactement, rappelle M. Peyrony : « Voulez-vous, Mademoiselle, que tout soit oublié et que nous nous serrions la main ? »

Je me rappelle aussi parfaitement qu'on a dit : « Bien entendu, cet incident n'existe pas pour la presse », et je crois même que c'est M. le docteur Morlet qui a prononcé ces paroles.

Je suis obligé, donc, de confirmer dans tous ses détails la version qui a été donnée par M. Peyrony.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à ma considération la plus distinguée.

P. BOSCH-GIMPERA.

*Réponse du D<sup>r</sup> Morlet*

Vichy, le 15 janvier 1928.

Monsieur le Directeur,

Dans un précédent numéro des *Débats*, M. Peyrony a fait un long récit de l'incident Miss Garrod... tout en avouant qu'il n'y assistait pas!

Aujourd'hui, M. Bosch-Gimpera, présent à la *seconde* partie de l'incident, raconte surtout la *première*.

Je suis de son avis. Il eût été « injurieux » de ma part « de supposer que Miss Garrod ait pu commettre quelque incorrection ». Malheureusement, ce n'est pas une supposition! *J'ai vu Miss Garrod faire un trou dans la tranchée plâtrée... et Miss Garrod, après avoir nié à deux reprises, a avoué avoir fait ce trou. Les témoins sont nombreux. « En un mot, écrit M. le professeur Tricot-Royer, d'Anvers, dans Neptune du 30 décembre 1927, N. seul (Miss Garrod), enfoui dans la tranchée, creusait un trou dans le bas de la tranchée blanche, fait qu'il nia d'abord, mais dont il convint ensuite. »*

Pourquoi Miss Garrod aurait-elle « soutenu qu'elle n'avait rien fait » s'il ne s'était agi que de quelques morceaux de plâtre qu'elle eût fait tomber par mégarde? Elle n'a nié avec acharnement que parce qu'elle savait son acte blâmable! Et, après avoir nié devant tout le monde, elle dut avouer devant tout le monde.

Je n'ai fait que répéter aux reporters *le désir exprimé par la Commission* que l'incident Miss Garrod ne fût pas divulgué par la presse. *Et je n'ai jamais pris l'engagement de me taire.*

Usant de mon droit de réponse, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'insérer cette rectification, indispensable au rétablissement de la vérité.

Et d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

DOCTEUR A. MORLET.

Le 29 janvier, Miss Garrod publie « l'adresse » suivante :

Les soussignés, membres de diverses sociétés savantes, émus de la grossière campagne de calomnies et d'injures dont Miss Garrod, membre de la Commission internationale de Glozel, a été victime de la part de personnes que la passion égare et de journalistes inconscients du rôle qu'on leur fait jouer, connaissant tous d'autre part la loyauté et le mérite scientifique de Miss Garrod, ont estimé qu'il était nécessaire de rétablir les faits. Ils ont donc demandé à deux des membres de la Commission internationale, M. l'abbé Favret et M. Hamal-Nandrin, qui ont été témoins de l'incident évoqué dans la presse par le docteur Morlet, de bien vouloir en faire un récit, résumé ci-dessous : il confirme entièrement les relations déjà publiées par M. Peyrony (dans le *Journal*) et par M. le professeur Bosch-Gimpera (dans le *Journal des Débats* du 15 janvier), tous deux membres également de la Commission.

« Le 7 novembre, les trois premiers délégués arrivés à Glozel, Miss Garrod, M. Hamal-Nandrin et M. l'abbé Favret, sur la proposition de celui-ci, se hâtèrent d'aller examiner l'état des repères-témoins disposés la veille sur les fronts de fouilles. Ils étaient suivis à distance par les représentants de la presse et par M. le docteur Morlet. Ils vérifièrent d'abord rapidement les témoins de la tranchée Ouest. Puis, comme les journalistes arrivaient, imprudemment, étant donné la suspicion nettement et parfois grossièrement exprimée dont Miss Garrod était l'objet, l'abbé Favret pria celle-ci d'aller contrôler les témoins de la tranchée Est.

« Ces témoins consistaient principalement en dessins de formes différentes : lignes, cercles, triangles, etc., faits par de légers trous disposés à la base du front de fouilles ; le tout avait été saupoudré de plâtre. Miss Garrod en avait, par écrit, le relevé exact fait par elle-même et par M. Pittard. A peine avait-elle commencé son travail de collationnement que M. le docteur Morlet bondissait vers elle et l'accusait d'avoir pratiqué un trou dans ce front de fouilles.

« De fait, on remarquait qu'à peu près à mi-hauteur, une légère écaille de plâtre de 3 à 4 centimètres de diamètre au plus était tombée.

« C'était là un fait d'une importance absolument nulle. Miss Garrod aurait pu faire cinquante écailles semblables sans avoir à s'en justifier, encore bien moins à le nier. Sous la brutalité de l'interpellation de M. le docteur Morlet, avait-elle, par un réflexe inconscient, fait tomber cette écaille ? C'est possible. Mais, interloquée, et ne saisissant pas, vu précisément l'insignifiance du fait, de quoi il pouvait être question et pensant que le docteur Morlet l'accusait de truquage, elle nia énergiquement. — « Vous êtes une menteuse, vous en avez menti, je vous ai vue, cria alors le docteur Morlet ; bien que vous soyez une élève de « Breuil, je n'ai pas peur de vous ; vous êtes une menteuse. »

« Au bruit, l'abbé Favret accourut et constata en effet l'écaille de plâtre. M. le docteur Morlet le prit à témoin et continua : « elle vient de faire un trou ; je l'ai vue, elle le nie, elle a menti... » — tandis que les trois interlocuteurs revenaient vers la tranchée Ouest où étaient les journalistes, dont M. de Varigny, qui fut l'élément pondérateur dans cette pénible circonstance. Devant eux, le docteur Morlet renouvela et son accusation et ses grossières injures. Excédée et pour avoir la paix dans une question qui était de nulle conséquence, Miss Garrod voulut bien concéder qu'il était possible, peut-être probable qu'en vérifiant les témoins, elle eût détaché cette écaille.

« MM. Bosch-Gimpera et Peyrony étant arrivés, le docteur Morlet admit alors qu'un malentendu avait eu lieu, et l'incident se termina par une poignée de main ; il avait duré à peine cinq minutes. Et il fut entendu, par un engagement d'honneur, qu'il n'en serait plus question et que la presse ne le relèverait pas. »

Les soussignés tiennent donc à exprimer à Miss Garrod, qui est venue, à l'appel d'une association scientifique, apporter un concours absolument désintéressé à la recherche de la vérité, leur estime, leur sympathie et leur réprobation des inqualifiables procédés dont elle fut l'objet.

entièrement contraires à l'esprit scientifique et aux traditions de courtoisie et d'hospitalité qui furent toujours celles de la France.

MM. BOULE, D<sup>r</sup> HENRI MARTIN, A. DE MORTILLET, H. BREUIL, R. DE SAINT-PÉRIER, COMTESSE DE SAINT-PÉRIER, D<sup>r</sup> RIVET, P. TEILHARD DE CHARDIN, A. VAYSON DE PRADENNE, HAMAL-NANDRIN, CHARLES FRAIPONT, J. SERVAIS, D<sup>r</sup> S. LECLEREQ, IDA VAILLANT-COUTURIER, N. WEISGERBER, P. ROYER, J. PIRETEAU, R. VAUPREY, J. COTTREAU.

### Réponse du D<sup>r</sup> Morlet

Vichy, le 30 janvier 1928.

Monsieur le Directeur,

Miss Garrod publie dans le *Journal des Débats* une adresse de condoléance que lui ont envoyée dix-neuf amis « de France et de Belgique ».

Je n'ai nullement l'intention de répondre aux aménités de ce libelle. Les mots « brutalité », « calomnies », « grossières injures », « inqualifiables procédés », font depuis longtemps partie du vocabulaire antiglozélien. Il m'amuse au contraire de penser que ceux qui s'en servent avec tant de désinvolture sont les premiers à s'indigner vertueusement quand, las d'être attaqués, nous nous risquons à nous défendre. D'ailleurs si j'ai appelé « un chat un chat... », c'est parce que j'avais, à ce moment précis, à défendre l'honneur des parfaites honnêtes gens que sont MM. Fradin, n'en déplaise à Mlle Garrod.

Les faits ont été objectivement relatés par M. le professeur Tricot-Royer, et les voici contresignés par M. Maurice Mallat, avocat à Vichy.

« En un mot — résume M. Tricot-Royer, venu à Glozel antiglozélien, mais converti devant l'évidence — N... seul (Miss Garrod), enfoui dans la tranchée, creusait un trou dans le bas de la tranchée blanche, fait qu'il nia d'abord mais dont il convint ensuite. Pendant la plus grande partie de cette scène, M. l'avocat Mallat, de Vichy, se trouvait à mes côtés. »

— « Les récits qu'ont faits de l'incident Garrod M. le professeur Tricot-Royer, dans le *Neptune* du 30 décembre, et le docteur A. Morlet, dans la *Dépêche de Vichy* du 25 décembre 1927, sont scrupuleusement exacts.

« J'ai été témoin de toute la scène et, seuls, M. Tricot-Royer et moi avons assisté à la première phase de la discussion. — Maurice Mallat, avocat à Vichy. »

Voyons, maintenant, l'interprétation qu'est arrivé à en donner M. l'abbé Favret, car M. Hamal-Nandrïn n'a pu entendre la discussion qu'il s'est fait raconter ensuite. Ce serait l'émotion causée à Miss Garrod par ma brutale interpellation qui lui aurait fait pratiquer un trou dans la tranchée plâtrée (car il s'agissait bien d'un trou, comme ont pu ensuite s'en rendre compte de nombreux témoins!). Dans ce cas, pourquoi l'aurais-je interpellée brutalement? Vous mettez le char avant les bœufs, l'effet avant la cause, Monsieur l'abbé! Toute votre casuistique ne fait que souligner la gravité des faits que vous dénaturez! Il est pitoyable de dire que Miss Garrod, après avoir nié énergiquement, n'a avoué que

« pour avoir la paix » ! Et pourquoi la Commission — car pour moi je n'ai fait que transmettre sa prière aux journalistes, auprès desquels je me rendais — aurait-elle voulu que ce fût « un engagement d'honneur » de n'en pas parler, s'il s'était agi « d'une question de nulle conséquence » ?

Usant de mon droit de réponse, je vous prie, Monsieur le Directeur, de donner aux lecteurs des *Débats*, à qui l'on présente le témoignage de personnes absentes, l'attestation formelle des deux seuls témoins, *de visu et auditu*, de tout l'incident Garrod, et de croire à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Docteur A. MORLET.

Après l'adresse des dix-neuf l'on aurait pu croire fini l'incident Miss Garrod. Il n'en fut rien. Et M. Bosch-Gimpera crut expédient de recommencer le cycle. Son récit se trouve fréquemment en contradiction avec celui de ses collègues :

Barcelone, le 4 février.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de vouloir bien insérer les déclarations suivantes au sujet de l'incident soulevé par M. le docteur Morlet au sujet de Miss Garrod, car le docteur Morlet insistant dans sa lettre publiée dans le *Journal des Débats* du 18 janvier sur des détails inexacts et formulant une grave accusation contre notre collègue, je me sens obligé de rétablir les faits, ayant été le seul témoin, non de la seconde moitié de l'incident devant la Commission et tous les journalistes, mais de la fin de la première partie, c'est-à-dire de la partie importante de la discussion de M. le docteur Morlet et de Miss Garrod, et ayant vu le premier le prétendu « trou ».

1° J'insiste sur le fait qu'il n'y avait pas de trou ;

2° Miss Garrod n'a jamais avoué qu'elle a fait un trou intentionnellement, mais seulement qu'il se pouvait qu'en signalant avec son grattoir, elle ait pu faire tomber par hasard du plâtre.

3° Si M. le professeur Tricot-Royer et les nombreux témoins ont vu Miss Garrod creusant un trou dans le bas de la tranchée blanche et entendu que Miss Garrod « avouait », il est étrange qu'ils ne répètent pas à présent ce qu'ils ont vu. En tout cas, le professeur Tricot-Royer ni personne n'a dit avoir vu cela le jour de l'incident et j'ai très bien entendu plusieurs personnes, parmi lesquelles je crois me rappeler qu'il y avait aussi M. de Varigny, insister auprès du docteur Morlet sur la non-importance de l'incident et essayer de le calmer ;

4° Il est absolument inexact que Miss Garrod ait « nié avec acharnement devant tout le monde » et qu'elle ait dû « avouer devant tout le monde ». Elle a bien reconnu que le plâtre avait pu tomber par mégarde, après avoir dit qu'elle n'avait rien fait, car, vraiment, elle n'avait rien fait d'intentionnel et personne n'a pu entendre qu'elle ait « dû avouer

devant tout le monde ». C'est précisément le contraire qu'a établi l'explication qui suivit, car la Commission a exigé que M. le docteur Morlet reconnût qu'il n'y avait pas eu de mauvaise foi de la part de Miss Garrod, et le docteur Morlet, en tendant la main à Miss Garrod, a rectifié son jugement trop précipité et injurieux :

5° La Commission n'a jamais exprimé le désir que l'incident ne fût pas divulgué par la presse. C'est, je crois bien me le rappeler, le docteur Morlet lui-même, qui, spontanément, a prononcé ces paroles : « L'incident n'existe pas pour la presse. »

Pour finir, je ne peux pas comprendre que, si les choses s'étaient passées comme M. le docteur Morlet le suppose, il n'ait pas fait signer tout de suite un procès-verbal par les personnes présentes et qu'il ait attendu plusieurs semaines pour parler, n'ayant jamais pris l'engagement de se taire et le fait dont il s'agit étant d'une importance si exceptionnelle que s'il eût été réel, il aurait empêché Miss Garrod de continuer son travail à la Commission.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

BOSCH-GIMPERA.

### Réponse à M. Bosch-Gimpera

Vichy, le 10 février 1928.

Monsieur le Directeur,

M. Bosch-Gimpera est mal venu de parler de « détails inexacts » au sujet de l'incident Miss Garrod. Il faut pourtant choisir. Voici ce qu'il écrit aujourd'hui : « Ayant été *le seul témoin...* de la fin de la première partie... et *ayant vu le premier* le prétendu trou... » Et voilà ce qu'on peut lire dans le récit de MM. Favret et Hamal-Naudrin : « Au bruit, l'abbé Favret accourut et constata en effet l'écaille de plâtre... tandis que les *trois* interlocuteurs revenaient vers la tranchée Ouest » ; et ensuite : « *MM. Bosch-Gimpera et Peyrony étant arrivés*, le D<sup>r</sup> Morlet admit alors qu'un malentendu avait eu lieu, etc... » Pourquoi alors M. Bosch-Gimpera dit-il qu'il est arrivé *le premier* et a été *le seul témoin* de la fin de la première partie ? Pour les besoins de la cause, évidemment !

Le trou a été constaté par trop de personnes pour qu'il soit nécessaire d'insister : *il n'était pas au niveau des cachets*. Qu'on relise dans le *Neptune* d'Anvers du 30 décembre le récit de M. le professeur Tricot-Royer et dans les *Débats* du 3 février l'attestation formelle de M. Mallat, avocat : « Les récits, dit-il, qu'ont faits de l'incident Garrod M. Tricot-Royer dans le *Neptune* du 30 décembre et le D<sup>r</sup> Morlet dans la *Dépêche de Vichy* du 25 décembre, sont *scrupuleusement exacts*. J'ai été témoin de toute la scène, et *seuls M. Tricot-Royer et moi, avons assisté à la première phase de la discussion*. »

Miss Garrod a nié *devant tout le monde* avoir fait dans la tranchée plâtrée le trou que je lui désignais avec la pointe de mon couteau. Et

quand elle a vu que j'avais des témoins, elle a simplement dit, *devant tout le monde* : « Eh bien, oui, c'est moi. » C'est en vain que M. Bosch-Gimpera s'emploie à y adjoindre de multiples restrictions mentales... sans aller cependant, comme l'abbé Favret, jusqu'à mettre l'effet avant la cause!

J'ai demandé sur le terrain même aux deux seules personnes présentes à toute la discussion, MM. Tricot-Royer et Mallat, de bien vouloir me servir de témoins s'il en était besoin. Le rapport de M. Tricot-Royer a été dressé avant son départ de Glozel.

La Commission n'avait rien à exiger de moi puisque c'était un de ses membres qui était pris en faute. Elle m'a demandé, au contraire, de prier la presse de ne point parler de l'incident, peu à son honneur. Je sais bien que M. Bosch-Gimpera écrit : « La Commission n'a jamais exprimé le désir que l'incident ne fût pas divulgué par la presse. » Mais MM. Favret et Hamal-Nandrin ont également écrit : « Et il fut entendu, par un engagement d'honneur, qu'il n'en serait plus question et que la presse ne le relèverait pas. » Comme pour les contradictions du début, il faut pourtant choisir!

Par contre, je suis heureux de voir que M. Bosch-Gimpera reconnaît au moins que je n'ai jamais pris l'engagement de me taire.

Enfin, si je n'avais pas jugé le fait « d'une importance exceptionnelle », je n'aurais pas déclaré hautement que je m'opposais à la continuation des fouilles. Mon seul tort a été de me laisser persuader qu'elles pouvaient être reprises sur des bases d'honnête objectivité!

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

D<sup>r</sup> A. MORLET.

**Incident Peyrony.** — L'incident Peyrony que nous avons mentionné plus haut devait se dérouler à peu près sur le même mode que l'incident Garrod.

Après avoir nié devant témoins, M. Peyrony avoua avoir rayé, avec son couteau, la pierre portant la gravure du *Renne couché*.

Dès que j'eus connaissance de son aveu, j'adressai au *Moniteur du Centre* la lettre suivante :

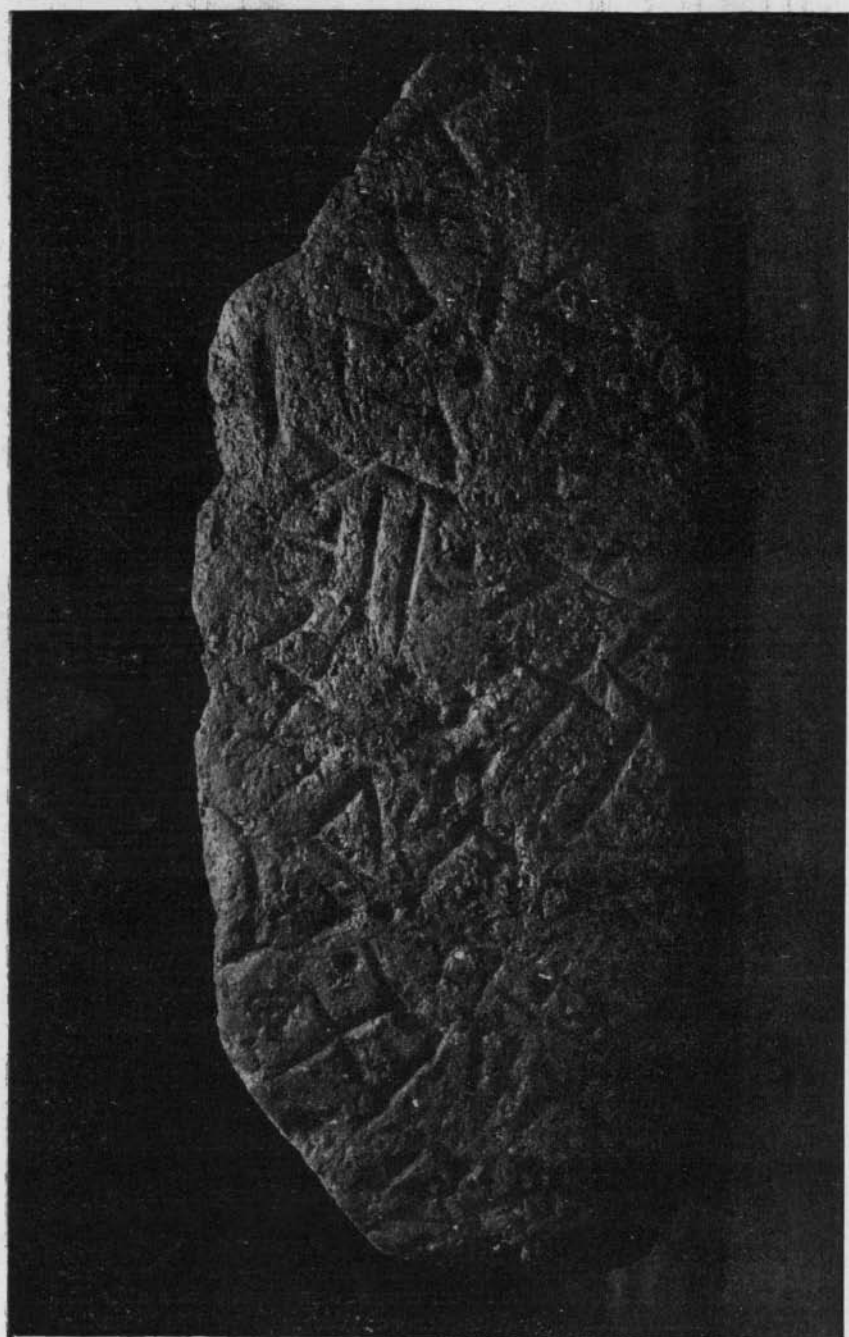
Monsieur le Directeur,

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on me communique une réponse de M. Peyrony, parue dans le *Courrier du Centre*.

Vous rappellerai-je d'un mot les « imputations déconcertantes » que j'avais portées contre lui?

J'ai affirmé — je l'affirme encore — que M. Peyrony a rayé, au couteau, en se cachant et malgré ma défense formelle — une pierre gravée, du côté de la représentation d'un renne et qu'ensuite il l'a nié.

Je l'avais autorisé à rayer cette pierre *au revers*; ce qu'il fit le matin.



Fragment de vase inscrit, trouvé à *Alvao* sous les fondements d'un dolmen et récemment publié par M. le Professeur Mendès-Corréa. A elle seule cette inscription prouve l'authenticité de celles de Glözel; en effet on y voit deux signes caractéristiques de l'alphabet glözélien, et qu'on n'avait encore rencontrés nulle part ailleurs : les deux barres parallèles et l'échelle à quatre échelons.

devant tout le monde. C'est également sur une face non gravée que la Commission a fait l'expérience dont il parle sur un galet de ma collection.

Dans l'après-midi, pendant que j'étais occupé à recopier le procès-verbal des fouilles, je vis M. Peyrony entrer subrepticement dans le Musée. Et quand j'y pénétrai à mon tour, je trouvai la pierre au renne couché, rayée fortement, au-dessous de la gravure, de *trois traits* dont l'un touche une patte du cervidé. « Est-ce vous qui avez fait cela? » demandai-je aussitôt au Conservateur du Musée des Eyzies. *Mais il nia avec assurance.*

Un seul témoin l'avait vu détériorer la pierre gravée; quatre ont entendu ses dénégations.

Maintenant, il avoue.... Pour un peu il s'en glorifierait!

Et comme il juge les autres à son aune, il voudrait à son tour me convaincre de mensonge, insinuant que, puisque je cite le *Mirage Oriental*, j'ai lu ce mémoire malgré mon affirmation contraire.

Je suis le premier à le déplorer : je n'ai jamais eu entre les mains le *Mirage Oriental*. La citation et la référence que je donne dans le fascicule I de la *Nouvelle Station Néolithique* sont prises dans Déchelette, T. I, page 594. Peut-être même, la phrase n'étant pas entre guillemets, les termes ne sont-ils pas exactement ceux de M. Reinach.

Veillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> A. MORLET.

Ainsi s'achevait la Comédie de la Commission internationale. Les acteurs avaient été bien choisis. Et ils avaient mis tout en œuvre pour « naufrager » une découverte que n'avaient pu s'approprier les tenants du *Trust de la préhistoire en France* (1).

(1) Néanmoins la Commission tint à laisser, dans le champ de fouilles de Glozel, une dernière preuve de sa haute conscience scientifique!

A la reprise de nos fouilles, quel ne fut pas notre étonnement de trouver, enfouis soigneusement à plus de 20 centimètres du front de taille, *en terrain inexploré*, les sept *tire-bouchons* des paniers-repas que les membres de la Commission avaient apportés sur le terrain!

Ils nous avaient demandé à différentes reprises de les laisser seuls dans le « champ des morts ». Nous leur avions fait confiance. Et voilà à quelles pratiques se livraient d'aussi graves savants! Nous ne pouvions en croire nos yeux! Il fallut que le fournisseur des paniers-repas reconnût expressément ses tire-bouchons et m'en donnât un semblable pour que je me rendisse à l'évidence.

Ces tire-bouchons, en fil de fer mince, étaient déjà fortement oxydés. Si le hasard des fouilles ne nous avait pas conduit là dès le premier jour, dans un an ils eussent été méconnaissables. On eût alors prouvé que le gisement de Glozel contenait du fer comme la *Société d'émulation du Bourbonnais* (celle qui, au début, refusa 50 fr. pour les fouilles de Glozel!) s'est déjà efforcée de le faire!

Du premier au dernier jour, la Commission dite Internationale avait scrupuleusement rempli la mission qui lui avait été confiée par les bénéficiaires du *Trust de la Préhistoire en France*.

Mais le public ne se laissa pas prendre aux cris des bons sycophantes assurant qu' « aucun savant ne saurait désormais s'occuper de Glozel ! ». Beaucoup devinrent Glozéliens à la lecture du rapport de la Commission !

Plus heureuse qu'*Altamira*, notre station ne devait pas connaître pendant quinze ans le mépris du monde scientifique.

Les dessins de *la Moulhe* authentifièrent les magnifiques découvertes de *Sautuola* malgré les conclusions nettement défavorables de l'ingénieur Édouard Harlé. De même les gravures animales avec signes alphabétiformes de « chez Guerrier », de *Puyravel*, la nouvelle inscription d'*Alvao* (1), publiée par M. le Professeur Mendès-Corréa, les inscriptions rupestres de Zénaga, découvertes par le D<sup>r</sup> Russo, vinrent tour à tour établir par leur parfaite similitude, allant parfois jusqu'à l'identité avec les signes glozéliens, que, « bien avant les Phéniciens, il y avait en Occident une culture primitive comportant des rudiments d'écriture » (DEPÉRET).

Malgré leurs prétentions, les membres de la Commission n'avaient pu anéantir la civilisation insoupçonnée que Glozel avait révélée au monde !

(1) « Alvao nous fournit en ce moment, écrit M. le Professeur Mendès-Corréa, sous le titre « Une découverte inédite à Alvao », dans un grand quotidien portugais du mois de février 1928, un document d'un intérêt palpitant et de tout premier ordre. Il y a trois semaines environ, le P. José Brenha me l'apporta ; cette pièce lui avait été confiée par le P. José Teloès qui avait appris, quelque temps auparavant, son existence entre les mains d'humbles montagnards et l'avait obtenue d'eux avec difficulté. Les paysans l'avaient extraite du sol, il y a quelques années, en arrachant les fondements d'un dolmen... Il s'agit d'un fragment de grand vase d'argile grossière portant une inscription en caractères ayant plus de ressemblance avec les alphabets ibériques et surtout avec l'écriture si discutée de Glozel qu'avec l'alphabet phénicien. L'authenticité de cette pièce est évidente, son caractère archaïque n'offre aucun doute. »

Or sur cette inscription se trouvent précisément deux signes glozéliens qu'on n'avait encore rencontrés nulle part : les deux barres parallèles et l'échelle à quatre échelons. Cette seule constatation devrait suffire à authentifier l'écriture de Glozel auprès des esprits non prévenus et de bonne foi.

## TABLE DES MATIÈRES

---

La Commission dite Internationale.....	1
Rapport de la Commission.....	25
Le rapport Champion.....	47
Épilogue :	
<i>Incident Garrod</i> .....	55
<i>Incident Peyrony</i> .....	65

## Précédentes études de l'auteur

---

*Premières Hypothèses sur le Système de Numération des Glozéliens,*  
Mercure de France, 15 juin 1927.

*Des transcriptions latines de M. C. Jullian,*  
Mercure de France, 15 juin 1927.

*Le travail de l'os, à Glozel,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> juillet 1927.

*Les Vases inscrits de Glozel,* Mercure de France, 15 juillet 1927.

*Au champ des Morts de Glozel,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> et 15 août 1927.

*Sherlock Holmès à Glozel,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> août 1927.

*De quelques Groupements dans les Inscriptions de Glozel,*  
Mercure de France, 15 septembre 1927.

*Le premier âge de l'argile,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> octobre 1927.

*En marge du Champ des Morts,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> octobre 1927.

*L'idole glozélienne à masque postérieur,*  
Mercure de France, 15 octobre 1927.

*Les Fouilles de contrôle de l'année 1927,*  
Mercure de France, 15 novembre 1927.

*Lettre ouverte à M. l'abbé Breuil,* Mercure de France, 15 novembre 1927.

*Réponse à M. Dussaud,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> décembre 1927.

*En réponse à M. Boule,* Mercure de France, 1<sup>er</sup> décembre 1927.

*Réfutation du Rapport de la Commission,*  
Mercure de France, 1<sup>er</sup> février 1928.

*Trouvailles glozéliennes au Mayet-de-Montagne,*  
l'Illustration, 28 janvier 1928.

*Un autre habitat glozélien,* l'Illustration, 4 février 1928.

*Vient de paraître :*

## ÉLÉMENTS DE PRÉHISTOIRE

par **D. Peyrony**. Préface par le D<sup>r</sup> CAPITAN, professeur au Collège de France. — Vol. 25 × 16 cm., br., nombr. illustrations. . . . . 12 fr. »

*Nouvelle édition revue et augmentée (6<sup>e</sup> mille)*

## REVUE DES ÉTUDES PRÉHISTORIQUES

publiée sous la direction de A. DE PANIAGUA

SOMMAIRE. — Le dolmen récemment découvert à Alésia (J. TOUTAIN). — Prométhée (A. DE PANIAGUA). — Le grand art landais pendant le paléolithique supérieur (E. DUBALEN). — Les ancêtres des populations gauloises (P. CAMUS). — La Barque solaire dans le Folklore (L. STROOBANT). — Les habitations préromaines découvertes sur l'emplacement de l'antique Alésia, en 1901 et 1912 (J. TOUTAIN). — Les Albans (A. DE PANIAGUA). — L'art rudimentaire de la sculpture à l'époque paléolithique (I. DHARVENT). — Les sépultures néolithiques de Vandrest et d'Orrouy (P. CAMUS). — L'Iliade et l'Odyssée, documents préhistoriques (L. PAULIAT). — Les colonies normandes en Amérique au X<sup>e</sup> siècle. La légende et l'histoire (A. SHALCK DE LA FAVERIE). — Les Fées (A. DE PANIAGUA). — Influences celtiques communes au français et au flamand (F. VERCOLLIE). — Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines (E. DUBALEN).

3 numéros parus (1913). . . . . 30 fr. »

**PANIAGUA (A. de)**. Les Monuments mégalithiques. Destination. Signification. (Les Dolmens. Les Tumuli. Les Menhirs. Les Alignements). Préface de J. DE MORGAN. — Vol. 22 × 14 cm., de xii-92 pages, avec 21 figures . . . . . 15 fr. »

Il a été tiré, en outre, 60 exemplaires numérotés, sur papier à la forme des Manufactures d'Arches. Chaque exemplaire, br. . . . . 22 fr. »

**PANIAGUA (A. de)**. L'Age du Renne. Vol. 22 × 14 cm., broch. de 292 pp., avec 161 fig. dans le texte. . . . . 45 fr. »

SOMMAIRE. — Les races humaines paléolithiques dans l'Occident de l'Europe. Le Berceau oriental. L'Industrie. Les Arts et la Parure. Les Mœurs et la Religion. Le Déluge. *Appendice*.

**PANIAGUA (A. de)**. La Civilisation néolithique. — Vol. 22 × 14 cm., de xlii-218 pp. avec 94 fig. dans le texte et hors texte. Br. . . . . 25 fr. »

**PANIAGUA (A. de)**. Les Celtes-Bretons et les Phocéens dans le Sud-Ouest de la Gaule. — Vol. 25 × 16 cm., de 64 pp., carte et illustr. Br. . . . . 7 fr. 50